

# VOIR DIRE

Au service de la population sourde du Québec depuis 1983

Numéro 127 • Septembre - Octobre 2004 • L'exemplaire 5\$  
Revue bimestrielle publiée en collaboration  
des associations de sourds du Québec

## 3<sup>es</sup> Jeux Panaméricains des jeunes Sourds

du 7 au 15 août 2004 à Montréal

Pages 13 à 16



*L'avenir des jeux appartient aux jeunes  
et les générations à venir !*



*À ceux qui n'ont pas  
rempporté de médailles,  
ne vous découragez pas.  
Un certain baron  
(Pierre De Coubertin)  
n'a-t-il pas dit un jour  
que l'important ce  
n'est pas de gagner  
mais de participer !*



**ÉQUIPE DE RÉDACTION**

- **Arthur LeBlanc**  
éditeur et rédacteur en chef
- **Yvon Mantha**  
éditeur-adjoint
- **Élie Presseault**  
éditorialiste
- **Guyaine Boucher**  
abonnement et comptabilité
- **Monique Therrien**  
Correctrice
- **Claude Drouin**  
infographe
- **Alain Elmaleh, Guy Fredette, Yvon Mantha**  
et **Claude Drouin** : photographes
- **André Chevalier**  
expédition

**COLLABORATEURS :**

- |                 |                      |
|-----------------|----------------------|
| Jacinthe Auger  | Jules Desrosiers     |
| Natalie Baril   | Guy Fredette         |
| Martin Bergevin | Steven Grenier       |
| Gilles Boucher  | Jacques Vadeboncoeur |

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : SCRIBEC Limitée

ABONNEMENT : Canada : 25 \$ annuel  
Étranger : 35 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

**DÉPÔTS LÉGAUX :**

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
No d'enregistrement : 002565  
ISSN 0826-4503

**Pour informations et abonnements :**

C.P. 37  
Succursale Youville  
Montréal, Qc  
H2P 2V2

ATS\* et télécopieur : (514) 728-7668

\*Par l'entremise du Service Relais Bell 1 800 855-0511

Courriel : yvon.mantha@sympatico.ca

# Sommaire

Éditorial : Le poids des parents entendants d'enfants sourds	3	Nouvelles du 3e Âge-Sourd	19
La parole est aux lecteurs	4 et 5	Nouvelles de l'APVSL	20
Nouvelles de l'ASC	6	Service d'aide à l'emploi	21
Nouvelles du CQDA	7 à 9	Maison des femmes sourdes de Montréal	21
Le Service relais Bell vous informe	10	Aide en français écrit	21
Chronique immobilière	11	Nouvelles du CLSM	22
Historique de l'Association des Sourds de Québec	11	Nouvelles du Club Lions MVS	23
Nouvelles de la CSSQ	12	Vélo des Sourds	24
3e Jeux Panaméricains des Jeunes Sourds	13 à 16	5e Championnat de golf des Sourds	25
Colloque Surdité et Société	17	Jeux Olympiques d'Athènes 2004	25
Une nouvelle technologie facilite l'accès à l'information	17	20e Jeux Sourdlympiques d'été à Melbourne, Australie en 2005	25
Centre Notre-Dame-de-Fatima	18	Le 6e Championnat canadien de dix quilles des Sourds	26
		Naissances, mariages et décès	27

## Page couverture

Les 3e Jeux panaméricains, présentés et organisés par l'Association sportive des sourds du Québec (ASSQ), se sont déroulés à Montréal du 7 au 15 août dernier. Plusieurs compétitions ont eu lieu en athlétisme et au basket-ball. 153 athlètes de quatre pays (Canada, États-Unis, Venezuela et Mexique) se sont illustrés, notamment à la course, au saut en longueur, au saut en hauteur et au lancer de poids.

Nous remarquons sur la photo (1) du haut, la présidente des PANAMDES, Maria de Bendeguz qui a déclaré les jeux ouverts lors de la cérémonie d'ouverture. (2) L'équipe du Venezuela en liesse lors de la cérémonie d'ouverture. (3) L'équipe du Mexique pose pour la postérité lors du séjour au sol montréalais. (4) Deux athlètes canadiens parmi d'autres nous saluent avec un brin de sourire. (5) L'équipe américaine avec son drapeau lors du défilé du samedi soir. (6) La populaire partie de basket-ball ou deux équipes dont le Mexique et le Venezuela s'affrontent. Une lutte âprement disputée. ■

**DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :**

Revue n° 128 - 25 octobre 2004; n° 129 - 20 décembre 2004; n° 130 - 21 février 2005.



L'Association des Sourds  
de Lanaudière inc.



200, rue de Salaberry, local 123  
Joliette (Québec) J6E 4G1  
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS

Association  
Montérégienne  
de la Surdité Inc.

**AMS**

148, Jacques-Cartier Nord, bureau 26  
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6B6  
Info : ATS et voix : (450) 358-1911  
Courriel : amsinc2@hotmail.com

**CAFÉ-JOURD**

Tous les samedis

*Bienvenue à tous!*

Rencontre • Jeux • Jaser • LSQ  
Social Sourd • Fête • Événement  
Conférence



Association des  
Sourds de l'Estrie inc.

*Depuis 1968*

Fondée en 1930 et incorporée en 1968

932, rue Fédéral, bureau 102, Sherbrooke, Qc J1H 5A7  
ATS : (819) 563-2313 avec répondeur en fonction 24 heures  
Voix : (819) 563-1186 • Télécopieur : (819) 563-3476

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005**

Raymond Vallières, président • Poste vacant, vice-président • Benoît Poulin, secrétaire  
Dania Romero, trésorière • Marise St-Cyr, administratrice  
Nathalie Lachance, administratrice • Melody Leprohon, directrice des loisirs

## Le poids des parents entendants d'enfants sourds



Jules DESROSIERS

Lors du dernier congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), dans la salle où l'on traitait du thème « Surdité et société : l'interdisciplinarité en réadaptation et en éducation », l'on a vu, parmi les participants, un nombre impressionnant de parents entendants d'enfants sourds. Cependant, l'on n'a vu que très peu de personnes sourdes ; seulement quatre au total. Cela nous conduit à nous poser des questions. Quel est l'intérêt des adultes sourds face à l'avenir des enfants sourds en rapport avec l'éducation et la reconnaissance de la langue des signes ?

Où sont la volonté et le proactivisme des adultes sourds sur le plan de la politique et des processus décisionnels en faveur des enfants sourds, comparativement à l'implication des parents entendants ? Qui a la meilleure compréhension et le plus d'empathie face aux problèmes et aux difficultés des enfants sourds ? Les intervenants (y compris les spécialistes), les parents entendants ou les Sourds ? Finalement, pourquoi les parents entendants font-ils plus confiance à leurs semblables qu'aux personnes sourdes quand il s'agit de l'éducation et de la prévention des problèmes d'adaptation sociale de leur enfant sourd ?

Sans vouloir vous offenser, les Sourds, vous devez analyser la situation et méditer sur ces questions. Actuellement, certains Sourds ne sont pas conscients des conséquences de leur négligence, alors que d'autres se sentent impuissants devant les barrières et décrochent. Les parents entendants, eux, continuent la lutte et ils ont su prendre la relève de leurs prédécesseurs au fil des ans. Pensez à l'Association du Québec pour les enfants avec problèmes auditifs (AQEPA).

Regardons les faits. Au sujet de la reconnaissance de la langue des signes, l'on apprenait, à la dernière assemblée générale annuelle du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA), que le gouvernement québécois veut continuer d'étudier la question. C'est de la « bullshit » ! Cela fait longtemps (plus de 20 ans) que nous avons démontré que la langue des signes est une langue à part entière, et que ce fait est reconnu par les linguistes. Malheureusement, les linguistes ne peuvent pas tout faire seuls face au gouvernement. Les Sourds et les parents doivent les appuyer et travailler avec eux, comme cela se fait en Suède, un pays qui a réussi à convaincre son gouvernement et qui est devenu le premier pays au monde à reconnaître la langue des signes et le droit des Sourds de recevoir l'enseignement dans leur langue. Jusqu'à maintenant, nous, les Sourds, n'avons toujours pas réagi, et nous traînons...

Et l'AQEPA continue de nous défier, en demandant des preuves de l'effet positif de la langue des signes sur l'enfant sourd, et tarde à nous appuyer et à prendre officiellement position en faveur de la langue des signes québécoise (LSQ).

Les parents se battent pour obtenir le maximum de services pour leur enfant sourd dans leur localité, comme les services d'interprétation, le soutien pédagogique, l'orthophonie, etc. Ils veulent à tout prix fournir la meilleure éducation possible à leur enfant sourd. De plus, les parents souhaitent que leur enfant sourd devienne semblable aux enfants entendants, et ils croient que cela est possible. Ils soutiennent vigoureusement que les enfants sourds peuvent parler et entendre grâce à l'implant cochléaire, entre autres. Ils se montrent très réservés au sujet de la langue des signes, mais ils n'ont d'autre choix que de l'accepter comme deuxième option si leur enfant a échoué l'intégration ou éprouve de la difficulté à apprendre la langue orale... C'est à se demander où sont les Sourds dans la lutte pour le meilleur intérêt des enfants sourds en éducation.

Ici, au Québec, depuis quelques années, on n'entend pas un mot, pas la moindre plainte de la part des comités ou associations de Sourds. La dernière fois, c'est le comité des sages sur la langue et

l'éducation, sous l'autorité du CQDA, qui a discuté de cette problématique et qui a d'ailleurs apporté beaucoup de pistes de solution et de recommandations. Malheureusement, le CQDA ne considère pas ce problème prioritaire et les documents sont restés sur la tablette. Seules les écoles pour les Sourds gestuels crient leur faim pour obtenir des subventions supplémentaires.

Les parents entendants, surtout ceux de l'AQEPA, participent à presque tous les comités, ou sont membres du conseil d'administration d'autres associations, comme le CQDA, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), etc., qui concernent les enfants sourds. L'AQEPA est au courant de presque tous les derniers développements en matière de politique ; leurs membres exercent une surveillance constante. S'ils ne sont pas d'accord, ils apportent leur point de vue, mais tous les autres gardent le silence, seuls les Sourds gestuels expriment des opinions divergentes, mais en vain. La majorité des parents ignorent donc délibérément les requêtes des Sourds, car ils savent que leur statut de parents leur donne plus de pouvoir et que les Sourds ne font pas le poids.

Pourtant, ce sont les Sourds qui ont la compétence en ce qui a trait au développement de l'enfant et de l'adolescent, car ils ont déjà vécu eux-mêmes cette situation et ils sont forts de leur expérience. Mais certains entendants pensent différemment, surtout ceux de l'AQEPA qui croient en leur compétence pour élever leurs enfants sourds en suivant les conseils de spécialistes ou de leurs pairs. De plus, ils croient fermement à l'intégration. Ils ne tiennent même pas compte des difficultés de socialisation de l'enfant sourd qui doit souvent faire face au rejet ou à l'isolement. Certains parents vivent avec la crainte que leur enfant sourd les rejette après l'apprentissage de la LSQ ou le contact avec ses pairs, et que celui-ci se « ghettoïse ». C'est un mythe. Il est facile pour les entendants d'imaginer que les personnes sourdes se débrouillent bien dans le monde entendant et qu'elles n'ont pas besoin d'apprendre la LSQ. Les Sourds pensent le contraire. Ils sont conscients des dangers qui guettent leur équilibre mental. La privation de communication engendre automatiquement la frustration et l'agressivité. Quand les Sourds se socialisent, le problème se dissipe, car ils se comprennent mieux entre eux, et cela est beaucoup plus profitable que les encouragements « imposés » des parents.

Les Sourds savent bien que les parents ont des droits en regard de leur enfant sourd, mais ils veulent protéger leurs semblables, car ils savent pertinemment quels sont leurs besoins précis. L'incompréhension entre les deux mondes existe depuis longtemps. Parce que nous sommes minoritaires et imparfaits, les entendants pensent qu'ils doivent nous corriger et nous aider à mieux intégrer la société. On ne voit que nos problèmes d'adaptation, on ne nous considère que du point de vue médical.

Il est intéressant de noter qu'en Suède, le problème se pose pas de la même façon qu'ici. Au départ, les parents entendants subissent un choc en apprenant que leur enfant est sourd. Ils entrent d'abord en contact avec d'autres entendants (intervenants spécialisés en surdité), mais ces derniers les dirigent aussitôt vers des personnes sourdes qui sauront les conseiller et les accompagner adéquatement.

Au bout du compte, nous voyons bien la différence entre nous, les Sourds, et les parents entendants. On doit féliciter ces derniers pour leur ténacité. Leur grande force, en particulier à l'AQEPA, c'est qu'ils ont su maintenir une relève et ne pas renoncer à leurs objectifs. Nous, les Sourds, devons nous prendre en main plutôt que de nous contenter de critiquer le système d'éducation et la domination des entendants. Nous devons développer des stratégies de collaboration avec les parents entendants, tout en gardant nos convictions quant au meilleur intérêt des enfants sourds. Les parents doivent comprendre que la seule façon de gagner, c'est de travailler ensemble. L'un ne peut pas réussir sans l'autre. Il est important de penser à la personne sourde en fonction de toute sa vie, pas seulement en fonction de ses vingt premières années. ■



## Qu'est-ce que la culture sourde ?

Par Jules DESROSIERS

Une personne sourde m'a envoyé un courriel disant qu'il n'y a aucune différence entre les Sourds gestuels et les devenus-sourds parce qu'ils vivent avec le même handicap et ne présentent pas de dissemblance sur le plan physique. En voici un extrait :

*« Avant de dire que la culture définit la pensée, il est aussi important de parler du physique et de la notion de handicap. Que nous le voulions ou non, le physique influence la perception. (...) C'est la même chose pour Léon Bossé. Quoique son sens de la culture sourde soit questionnable, il est quand même un devenu sourd, donc à mon sens, il n'est pas malentendant au sens physique. Sans que la culture sourde soit incluse dans sa prise de conscience, Léon utilise sa vue pour comprendre et a un interprète oraliste. (...) À mon avis, il est plus près (qu'on veut le dire) de nous qu'un malentendant déconnecté du réseau des Sourds. Un malentendant utilise son reste auditif et vit comme un entendant s'il n'est pas dans la culture sourde. (...) Tout ça pour vous dire que la notion physique et culture n'est pas totalement étrangère, mais il faut être respectueux des différences de chacun. Pas une seule personne n'aura exactement la même idée qu'une autre. »*

Je profite de cette occasion pour débattre et clarifier mon point de vue sur le sujet. Dans le passé, il est souvent arrivé que certaines personnes sourdes soient en désaccord avec moi ou qu'elles tentent de me corriger. Je ne peux donc pas me taire et laisser croire que les Sourds gestuels et les devenus-sourds sont semblables simplement parce qu'ils partagent le même problème auditif, et je vais tenter ici de préciser certains points.

Que l'on me comprenne bien, je n'ai absolument pas l'intention de critiquer Léon Bossé. Je le cite en exemple, car il est nommé ci-haut par une personne sourde. Je crois beaucoup en sa compétence et en son dévouement pour la cause des personnes sourdes. Il s'agit ici de comparer des comportements différents et je trouve que M. Bossé illustre bien cette comparaison, c'est tout.

Disons d'abord que je suis d'accord avec toi sur un point : ce qui a trait au physique et au handicap, si l'on regarde la chose du point de vue médical. Cependant, la majorité des Sourds gestuels ne se sentent pas concernés par ce point de vue, puisqu'ils se perçoivent comme des gens normaux qui n'ont nullement besoin de se faire « soigner ». En effet, grâce à la langue des signes, le problème disparaît : ils peuvent très bien communiquer au sein de leur minorité, ce qui peut être très « dérangement ». La majorité entendante rêve d'une société parfaite et idéale, elle n'accepte pas de voir la différence et ne veut ni comprendre ni écouter les solutions proposées par les Sourds gestuels.

Pour pouvoir entrer en contact avec les entendants, les Sourds gestuels ne peuvent compter que sur les services d'interprétation et de tutorat, ce dernier est un service temporairement nécessaire jusqu'à ce qu'un programme d'enseignement bilingue soit clairement défini et mis en place dans notre système d'éducation. Cela tarde à se réaliser, car certains entendants pensent autrement, et sont convaincus qu'il est nécessaire de « corriger » la surdité, que ce soit par l'implant cochléaire, l'audiologie, l'orthopédagogie, etc. Cela fait beaucoup d'argent d'investi et de perdu pour rien. Ce sont donc deux points de vue différents qui s'affrontent, et les entendants étant majoritaires, ils croient pouvoir imposer leurs nouvelles technologies aux personnes sourdes. Ces dernières ne peuvent rien faire contre cela pour le moment.

En second lieu, tu te trompes en disant que Léon Bossé, un devenu-sourd, est plus près des Sourds gestuels qu'un malentendant. Regardons les expériences, les caractéristiques particulières et les valeurs fort différentes qui nous permettent de distinguer les devenus-sourds des Sourds gestuels. D'un côté, il y a les devenus-sourds qui ont longtemps vécu comme des

entendants et absorbé la culture entendante, alors que la majorité des Sourds gestuels a été privée du son dès la naissance, ou avant l'acquisition du langage, et expérimente la vie par la perception visuelle. D'ailleurs, les deux groupes ne tiennent pas le même discours sur la vie, et cela s'illustre de façon éloquentement lorsque l'on compare, par exemple, les revues **Sourdine** et **Voir Dire**. De plus, chaque groupe a ses particularités. Par exemple, les Sourds gestuels emploient toujours les noms signés (chaque personne), utilisent des expressions différentes et ils ont un humour différent, en rapport avec leur perception visuelle. Avec la langue des signes, on a aussi une vision particulière de la poésie et du théâtre. On n'a qu'à penser au regretté Dr Clayton Valli et à Dr Bernard Bragg, tous deux connus mondialement. L'on remarque aussi ces différences entre les deux mondes dans la musique et la peinture. Il est évident que les Sourds gestuels ont leur propre culture.

Léon Bossé et les devenus-sourds de la même catégorie que ce dernier ont-ils les mêmes connaissances ou habiletés que ceux dont je viens de parler ? Je réponds non. Ils ont l'expérience des entendants. Ils utilisent leurs expressions, leurs jeux de mots et leur humour, que les Sourds gestuels ne comprennent pas toujours.

Troisièmement, les valeurs sont différentes. Par exemple, les Sourds veulent préserver la langue des signes, l'éducation des Sourds et les contacts avec leurs semblables, notamment grâce aux associations de Sourds qu'ils considèrent souvent comme leur deuxième famille. Leurs yeux sont leur raison de vivre et leur moyen de contact. On dit souvent que leurs yeux remplacent leurs oreilles, et leurs mains remplacent leur voix. Les entendants qui sont devenus sourds plus tard, après l'âge de vingt ans, n'ont pas les mêmes valeurs que les Sourds gestuels, et ils se tournent naturellement vers les moyens compensatoires. En outre, ils préconisent un autre mode d'interprétation, qui s'apparente plutôt à la translittération. Les Sourds gestuels, quant à eux, utilisent les véritables services d'interprétation, car ils possèdent deux langues différentes, ce qui n'est pas le cas des devenus-sourds. Ces derniers parlent d'interprétation orale, mais, en réalité, c'est de translittération dont qu'il s'agit.

Mon autre point est que les entendants sont encore sceptiques au sujet de la culture sourde. Même certains anthropologues ou universitaires détenteurs de doctorats refusent de croire en l'existence d'une culture sourde. Certains ne considèrent pas la culture sourde au même niveau que la culture entendante : ils parlent de sous-culture ou de « *sub-culture* » partagée par un groupe homogène. On perçoit les Sourds gestuels comme un groupe de second niveau, comme une classe inférieure. Les linguistes et les Sourds gestuels n'ont d'autre choix que de se battre et de développer leurs arguments pour les convaincre. Il est clair que la mentalité de certains entendants doit encore pouvoir s'élargir.

Finalement, je pense que tu devrais lire deux livres. Celui de Carol Padden et Tom Humphries (1988) « **Deaf in America : Voices from a culture** », Cambridge, Harvard University Press et celui de Harlan Lane, Robert Hoffmeister et Ben Bahan (1996) « **A Journey into the DEAF-WORLD** », San Diego, Californie, DawnSignPress. Ils sont publiés en anglais seulement, mais ils sont très instructifs. Tu devrais aussi lire l'article de Léon Bossé dans la revue **Sourdine**, numéro 19, « *Le droit d'être original* », datant du mois de mars de 1986, dans lequel il affirme qu'il est différent des Sourds gestuels. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il croit nécessaire de créer une association comme l'ADSMQ pour aider ses semblables. Car il vit à cheval sur les deux mondes, celui des entendants et celui des Sourds de naissance, et ces derniers n'ont pas les mêmes sentiments que les devenus-sourds ou les malentendants.

En terminant, je te dis que les Sourds ne pensent jamais en termes de problème physique. Selon toi, l'aspect physique peut influencer la perception des personnes sourdes. Ce n'est pas toujours évident. C'est l'entourage qui nous influence, les préjugés, le déni, etc. Pour contrer les effets négatifs de ces influences, les Sourds ont découvert une nouvelle identité, plus positive, grâce à la langue des signes et à la fierté de leur différence par l'affirmation de leur culture sourde et de leur compétence, égale à celle les entendants. ■

## Plainte contre RDI

Par Roger St-Louis

Le Sénateur Jean-Robert Gauthier a porté plainte contre le Réseau de l'information (RDI) de Radio-Canada qui ne sous-titre qu'une partie de sa programmation. Comme vous le savez sans doute, le Sénateur Gauthier est malentendant. Il lui faut les sous-titres pour comprendre les informations diffusées sur RDI.

Le Tribunal canadien des droits de la personne entendra sa cause à l'automne. La date de l'audience n'est pas encore fixée.

Le sénateur souhaiterait recevoir l'appui des personnes sourdes et malentendantes. Si vous êtes intéressés à appuyer le Sénateur, n'hésitez pas à le contacter à l'adresse qui paraît à la fin de la lettre ci-après reproduite.

Le 16 juillet 2004

Monsieur St-Louis,

J'ai déposé quatre plaintes auprès de la Commission canadienne des droits de la personne concernant les sous-titres. La première plainte, tel que mentionné dans des communications antérieures, est contre la Société Radio-Canada Réseau de l'information (SRC-RDI) parce qu'elle ne sous-titre pas de façon uniforme et constante toute sa programmation. La seconde est contre Air-Canada parce que les consignes de sécurité ne sont pas sous-titrées, donc inaccessibles aux personnes sourdes et malentendantes. La troisième plainte est contre CTV à cause de la mauvaise qualité de ses sous-titres et la dernière est contre la Chambre des communes parce qu'elle n'offre pas de sous-titres pendant les débats, à l'exception de la période de questions, qui est sous-titrée uniquement en anglais.

Dans le cas de la plainte contre SRC-RDI, la Commission canadienne des droits de la personne, après enquête, a transféré le dossier au Tribunal canadien des droits de la personne pour audience. Le Tribunal entendra la cause à l'automne et tout appui ou témoignage dans cette affaire serait grandement apprécié. Il est à noter que TOUTE la programmation de la CBC et de Newsworld est sous-titrée et ce, 24 heures sur 24. Tel n'est pas le cas du réseau RDI. Ma plainte repose en grande partie sur l'inégalité d'accès à la programmation en français de RDI, particulièrement les événements nationaux et internationaux. Je vous envoie, sous pli, une copie de la plainte.

Quant à la plainte contre la Chambre des communes, cette dernière a contesté l'autorité de la Commission canadienne des droits de la personne et a demandé une révision judiciaire à la Cour fédérale, première instance. La Chambre des communes allègue que la Commission canadienne des droits de la personne n'a ni la compétence ni l'autorité pour se mêler de cette question (sous-titrage des débats parlementaires). Elle demande à la Cour fédérale de casser la décision de la Commission canadienne des droits de la personne de référer ladite cause au Tribunal canadien des droits de la personne.

Étant donné qu'il s'agit de discrimination, selon moi, et qu'une cause semblable a été inscrite à la Cour suprême du Canada (Vaid c. Chambre des communes), la Cour fédérale a suspendu la demande en révision judiciaire tant que la Cour suprême ne se sera pas prononcée sur la cause Vaid. La Chambre des communes invoque le « privilège parlementaire » dans les deux cas (Vaid et Gauthier) afin d'écartier toute ingérence de la Commission canadienne des droits de la personne. J'ai la ferme conviction que M. Vaid gagnera sa cause à la Cour Suprême et que, par conséquent, l'impact de cette décision sera favorable à ma plainte.

J'apprécierais énormément votre témoignage, dans le cadre de ma plainte contre RDI, portant sur l'importance pour les Canadiens et Canadiennes sourds et malentendants d'avoir un sous-titrage constant et de qualité aux réseaux nationaux de télévision.

Veuillez agréer, Monsieur St-Louis, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sincèrement,

Jean-Robert Gauthier, sénateur

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter aux coordonnées ci-bas.

Chantal Terrien

Adjointe à l'honorable Jean-Robert Gauthier/Assistant to the honourable Jean-Robert Gauthier

Sénat du Canada/Senate of Canada

Pièce 175-F, édifice du centre/Room 175-F, Centre Block

Tél.: (613) 947-7538 • Télécopieur/Fax : (613) 947-7539

terrific@sen.parl.gc.ca

## Reproduction de la plainte de M. Gauthier

DATE DE L'ACTE DISCRIMINATOIRE PRÉSUMÉ

Société Radio-Canada, Ottawa (Ontario) le 3 janvier 2002

ALLÉGATION

La Société Radio-Canada a agi de façon discriminatoire envers moi et envers toute autre personne sourde ou malentendante au motif de la déficience (surdité) en ne fournissant pas toute sa programmation dans un format accessible, contrevenant ainsi à l'article 5 de la Loi canadienne sur les droits de la personne.

PRÉCISIONS

Je suis atteint de surdité. Lorsque mon emploi du temps le permet, je regarde la télévision puisque je peux y obtenir des renseignements importants pour ma vie professionnelle et privée. Malheureusement, force m'est de constater qu'une partie de la programmation à l'affiche du Réseau de l'information (RDI) de la société Radio-Canada n'est pas accessible aux personnes sourdes ou malentendantes. Par exemple, vers 18 h 35 le 3 janvier 2003, l'émission « Capital actions » n'était pas sous-titrée.

J'allègue que la Société Radio-Canada refuse l'accès à sa programmation à moi-même ainsi qu'à toute personne sourde ou malentendante en ne sous-titrant pas sa toute programmation. ■



Centre de  
Communication  
Adaptée

Venez nous voir au  
Magasin situé à  
l'Institut Raymond-Dewar  
3600, rue Berri, local A-404

Vous y trouverez une panoplie d'aides de suppléance à l'audition tel que :



- Distributeur *Soft TDD* autorisé
- Amplificateur personnel
- Contrôle d'environnement (feu, pleurs de bébé, porte, téléphone)
- Montres
- Piles auditives (10, 13, 312, 675)
- Téléphone avec amplification
- Télécscripteur
- Système infra-rouge pour les téléviseurs
- Réveil matin (alarme lumineuse ou vibration)

Communiquez avec nous,  
notre représentant se fera  
un plaisir de répondre  
à vos questions.

CDEC  
Centre de Communication Adaptée

Centre de Communication Adaptée  
3600, rue Berri, local A-404  
Montréal (Québec)  
H2L 4G9

Tél.: (514) 284-2214 poste 3608  
ATS : (514) 284-3747 poste 3608  
Fax : (514) 284-5086  
Courriel : magasin@surdite.org



## Un nouveau projet

L'Association des Sourds du Canada (ASC) a amorcé, en janvier dernier, un nouveau projet intitulé Un pont de signes. C'est un projet de 27 mois financé par Développement des ressources humaines Canada.

Le projet vise à explorer l'utilisation de la langue des signes pour abolir les barrières de communication auxquelles ont à faire face les enfants entendants atteints de handicaps tels que l'autisme et le syndrome de Down. De la recherche, des conférences, des mises à l'essai de modèles contribueront au développement d'un programme destiné à ces enfants, à leurs parents, au personnel soignant et aux professionnels.

Les activités du projet incluront des conférences canadiennes annuelles, ainsi que la mise à l'essai de modèles de programmes de formation.

Le projet permettra l'embauche de nouveaux employés à l'ASC et son financement pourrait être de l'ordre de 655 000 \$.

## Le bulletin de l'ASC en ligne

Le conseil d'administration de l'ASC a résolu de publier l'ASC en bref sur Internet sous le nom de E-zine. Les abonnés en ligne recevront des mises à jour concernant les approbations de projets. Des copies papier continueront d'être envoyées aux bibliothèques, organismes, écoles et abonnés internationaux.

## Soins en centre d'accueil et soins palliatifs pour les Sourds canadiens

Quelques personnes sourdes canadiennes ont récemment suivi un cours de soins palliatifs aux États-Unis afin d'abolir les obstacles communicationnels, institutionnels et culturels qui limitent l'information que reçoivent les Sourds canadiens concernant les choix relatifs à la fin de la vie.

Une vidéo de 45 minutes a été produite en ASL afin d'aider les personnes sourdes à protéger leurs droits, à s'assurer qu'elles reçoivent les soins qu'elles souhaitent, à pallier à leurs problèmes de communication par signes en fin de vie ainsi qu'à soulager les membres de la famille quant aux décisions à prendre.

Le Canada doit mettre sur pied un programme de formation en bénévolat pour soins palliatifs en centre d'accueil pour les personnes sourdes.

Pour plus de détails, communiquez avec Monica Elaine Campbell au (613) 729-1612 (ATS) (613) 729-2025 (télécopieur) ou à meaculpa@magma.com.

Pour commander un exemplaire de la vidéo en ASL (An Introduction to Advanced Directives (living Wills) and Hospice Care), écrivez à dhp@mm.com ou faites parvenir une télécopie au (612) 825-0049.

## Assemblée générale annuelle par Roger ST-LOUIS



On voit ici Roger St-Louis et le député fédéral de Winnipeg Assiniboine, Steven Fletcher, il est sur fauteuil roulant quadruplé. Il est venu pour la réunion de l'ASC et donner son support.

L'assemblée générale annuelle de l'Association des Sourds du Canada s'est déroulée les 26 et 27 juillet à Winnipeg. Au cours de la rencontre, plusieurs éléments furent discutés : Multiculturalisme; Autochtones; Sourds ayant d'autres handicaps; Camp des jeunes; Logement des personnes âgées; MSL; LSQ (formation des interprètes, sous-titrage en français, services de LSQ); Ateliers sur la structure organisationnelle, la gestion et les finances; Formation en leadership; Sensibilisation, communication, défense des droits; Identité des sourds; Formation pour les professionnels travaillant avec les sourds; Formation pour l'emploi et le

travail indépendant; Formation pour la transition au marché du travail; Formation en mentorat et jumelage/encadrement; Formation en autonomie fonctionnelle pour les sourds ayant d'autres handicaps et autochtones.

L'ASC informe, éduque et sensibilise pour faire reconnaître les besoins de la population sourde canadienne.

Presque toutes les provinces canadiennes sont représentées au sein de l'Association des Sourds du Canada qui travaille fort pour ses membres. J'encourage les représentants des organismes francophones à se nommer un représentant au sein de l'ASC. C'est vraiment important d'avoir toutes les provinces d'impliquées à l'ASC.

## ATS publics

L'ASC a réussi à convaincre Bell Canada d'offrir des ATS payants partout où il y a de multiples téléphones publics. Une victoire de plus pour la population sourde canadienne. Chapeau à l'ASC.

## Système Video Relay System (VRS)

Le 24 juillet dernier, l'ASC faisait la démonstration du système de relais téléphonique par vidéo disponible aux États-Unis. Ce nouveau système permet aux personnes sourdes gestuelles de communiquer avec un interprète dans leur langue naturelle. Ce service n'est pas disponible au Canada.

Actuellement, il est possible de faire parvenir une lettre (en anglais) au CRTc afin de demander la mise sur pied d'un tel service de relais chez nous.

Pour un aperçu du système, consultez la page Internet : <http://www.sorensonvrs.com/what/index.php>

Pour demander que le système soit implanté au Canada, consultez le site : [www.crtc.gc.ca/RapidsCCM/Register.asp?lang=E](http://www.crtc.gc.ca/RapidsCCM/Register.asp?lang=E).

## Première conférence nationale sur la santé mentale et la surdité

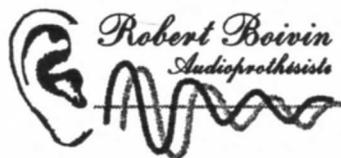
Par René RIVARD, coordonnateur sur l'Éducation, Reach Canada

La première conférence canadienne sur la santé mentale et la surdité s'est tenue à l'hôtel Marriott à Ottawa du 9 au 11 septembre 2004. Intitulée Travaillons ensemble à bâtir un avenir commun, la conférence a traité de nombreux problèmes immédiats auxquels doivent faire face les membres des collectivités sourdes, devenues sourdes, sourdes-aveugles et malentendantes de tous les coins du Canada.

La conférence s'est tenue dans le cadre du service d'éducation permanente en matière de développement professionnel et a porté sur une gamme de sujets, dont les recherches et les modèles de traitement les plus récents, ainsi que les questions d'actualité dans les domaines du droit, de l'emploi et du logement. Des présentations spéciales eurent lieu sur des sujets divers tels que les enfants, les aînés, les premières nations et les collectivités minoritaires.

Le conférencier invité était le Dr Alexis Karacostas, président de la Société européenne pour la santé mentale et la surdité et l'un des experts mondiaux les plus distingués dans le domaine. D'autres conférences furent données par des experts de première ligne de la France, de la Finlande, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Kenya et des Pays-Bas.

Pour en connaître d'avantage, consultez le site Internet <http://www.reach.ca/> ou appelez le (613) 236-6636. ■



**Nadia Pozzoli**  
Audioprothésiste

6772 rue Sherbrooke Est  
Montréal (Qc) H1N 1E1  
Métro Langelier  
Voix : (514) 256-6565  
ATS : (514) 256-6565

1969 boul. Rosemont  
Montréal (Qc) H2G 1S9  
Métro Rosemont

Courriel : [rboivinaudio@qc.aira.com](mailto:rboivinaudio@qc.aira.com)

## Une AGA fort bien réussie

Photos : Alain ELMALEH, Photovision 2001



Gilles BOUCHER

Oui, elle s'est très bien déroulée, Dieu merci, mais que nous avons eu chaud. Non pas à cause d'un manque de préparation mais suite à une situation complètement hors de notre contrôle. En effet, une tuile nous est tombée sur la tête la semaine précédant l'événement et nous a obligé à déménager nos pénates ailleurs qu'à l'IRD. Quel stress mes amis et il s'en est fallu de très peu pour que notre assemblée générale annuelle tourne au cauchemar.

Imaginez, trois jours avant l'assemblée, on nous apprenait que la salle Pierre-Noël-Léger de l'Institut Raymond-Dewar, que nous avions pourtant réservée depuis un an en prévision de cette importante journée, ne serait pas disponible en raison de travaux majeurs exécutés par la Ville de Montréal. Un quadrilatère serait complètement fermé pour remplacer un tuyau d'alimentation en eau, nous disait-on, et l'IRD se trouvait justement en plein cœur du secteur visé. Nous n'avions plus le choix, il nous fallait trouver un autre endroit et vite puisqu'il n'était pas question d'annuler l'AGA.

Grâce à la débrouillardise de notre personnel de bureau, une autre salle a rapidement été trouvée, à proximité de l'IRD, à la grande satisfaction de tout le monde. Personne n'a été avisé du changement de lieu afin de ne pas semer la panique. Des affiches clairement apposées sur les portes d'entrée de l'IRD invitaient

nos délégués à se rendre à l'hôtel Crowne Plaza, situé à cinq minutes de marche de l'IRD, et le tour était joué. Et nous n'avons même pas eu à déboursier un seul sou supplémentaire puisque le directeur de l'IRD, M. Pierre-Paul Lachapelle, respectueux de son engagement pris un an auparavant envers le CQDA, acceptait de défrayer les frais excédentaires causés par ce déplacement imprévu. Nous le remercions pour son professionnalisme et lui en sommes reconnaissants.

C'est donc à la salle Van Gogh-Renoir, du chic Crowne Plaza, que notre AGA, édition 2004, s'est déroulée. Au total 36 membres - 23 actifs et 13 associés - dûment accrédités ont assisté à cette 29e assemblée générale, une assistance que je qualifierais de fort respectable et dans la moyenne habituelle. Quelque 18 observateurs étaient aussi présents et, avec le personnel de soutien, les invités spéciaux et les interprètes, un grand total de 75 personnes remplissaient la salle à pleine capacité.

Comme à son habitude, notre directeur général, toujours aussi minutieux et soucieux du travail bien fait, en a mis plein la vue aux délégués avec une présentation visuelle et logistique fort bien préparée et détaillée qui a ravi l'assistance. Tous les dossiers travaillés durant l'année ont déferlé à l'écran et ont été expliqués de fond en comble à la grande satisfaction de nos membres. Je retiendrai ici deux dossiers qui ont été particulièrement mis sur la sellette et qui ont nécessité une résolution de la part de nos membres: celui de l'interprétariat et celui du Manoir Cartierville.



Voici le nouveau conseil d'administration du CQDA, édition 2004-2005



CQDA / QCHI

### CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

65, rue de Castelnau Ouest, bureau 101  
Montréal (Québec) H2R 2W3  
Tél.: (514) 278-8703 • ATS: (514) 278-8704  
Fax: (514) 278-8238 • cqda@qc.aira.com

*Le centre a pour mandat de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des individus vivant avec une déficience auditive, de regrouper les organismes ayant un intérêt avec la surdité et d'agir comme porte-parole collectif des personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles auprès des différents corps publics et paliers de gouvernement.*

*Savez-vous que depuis l'été 2002, le CQDA s'est doté d'un petit centre de documentation sur la déficience auditive ouvert au grand public. Vous êtes tous les bienvenus à venir consulter les documents et vidéos disponibles.*

*Les heures d'ouvertures du centre sont de 9h à 17h du lundi au vendredi.*

*Au plaisir de vous rencontrer !*

### Dossier de l'interprétariat

Un administrateur a fait le bilan des travaux effectués dans le dossier de l'interprétariat depuis 1998. Un long plaidoyer sur le service essentiel numéro UN de la communauté sourde du Québec qui traîne en longueur depuis maintenant six ans. Voici la résolution qui a été proposée :

#### CONSIDÉRANT

- la nécessité pour les personnes vivant avec une surdité d'utiliser des services d'interprétation de qualité leur assurant l'accès en égalité à des services qui sont offerts à tous;
- que les manques importants dans la couverture des services d'interprétation compromettent l'autonomie et l'intégration des personnes vivant avec une surdité;
- que le ministre de la Santé et des Services sociaux a mis sur pied, en septembre 2000, un groupe de travail afin de faire état de la situation sur les services d'interprétation destinés aux personnes sourdes;

#### CONSIDÉRANT

- qu'en décembre 2003, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Philippe Couillard, a confié à l'OPHQ le mandat de « réunir les partenaires des divers ministères pour élaborer une politique gouvernementale sur les services d'interprétariat »;
- l'urgence d'établir cette politique gouvernementale pour permettre aux personnes vivant avec une surdité d'avoir accès en toute équité à des services de qualité répondant à leurs besoins de communication liés à leurs responsabilités familiales, professionnelles et sociales;
- Les associations membres du CQDA réunies en assemblée générale annuelle demandent au ministère de la Santé et des Services sociaux que :
- le CQDA participe, à part entière, aux délibérations des partenaires des divers ministères réunis par l'OPHQ en un comité interministériel en vue de l'élaboration d'une politique gouvernementale qui soit cohérente et efficace;
- l'OPHQ, mandataire du ministère de la Santé et des Services sociaux, fasse en sorte que les travaux du comité interministériel soient menés avec célérité et diligence, compte tenu qu'il y aura bientôt quatre ans (six ans en tenant compte de la mise en place, en 1998, par la sous-ministre adjointe du moment, Mme Mireille Filion, d'un premier groupe de travail) que les personnes vivant avec une surdité sont en attente de solutions pertinentes et efficaces qui leur assureront l'accès en égalité à des services offerts à tous.

La résolution a été adoptée à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée.

### Dossier du Manoir Cartierville / Centre de jour Roland-Major

La déléguée du Manoir Cartierville est ensuite venue expliquer la nouvelle loi qui oblige les CHSLD, CLSC et hôpitaux à se fusionner par quartier, ce qui pourrait mettre en péril la vocation suprarégionale du Manoir Cartierville en matière de services aux personnes sourdes et sourdes-aveugles en perte d'autonomie. Suite à son exposé, la résolution qui suit a été retenue :

#### CONSIDÉRANT

- les mémoires intitulés « Pour des services adaptés aux personnes sourdes gestuelles et aux personnes sourdes-aveugles en perte d'autonomie » présentés dans le cadre de la consultation publique tenue par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal, par le CQDA le 29 mars 2004 et conjointement par l'IRD et le Manoir Cartierville le 30 mars 2004;
- les appuis recueillis par les organismes dédiés aux personnes vivants avec une surdité;
- que les recommandations de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux n'incluent pas de statut suprarégional pour l'instance locale dans laquelle fusionnera le Manoir Cartierville;
- que le Manoir Cartierville n'a reçu aucune réponse à sa demande écrite au ministère de la Santé et des Services sociaux, le 6 mai 2004, ainsi qu'à sa lettre transmise au président-directeur général de l'Agence de développement de

réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal du 7 mai 2004;

Les associations membres du CQDA réunies en assemblée générale annuelle demandent au ministre de la Santé et des Services sociaux que :

- la vocation suprarégionale du Manoir Cartierville (LSSS, art. 112 et 113) au regard des services d'hébergement et de centre de jour pour la clientèle sourde gestuelle et sourde-aveugle en perte d'autonomie soit déterminée;
- cette vocation soit confiée à l'établissement que le ministre considère apte à s'en acquitter;
- une personne nommée par les conseils d'administration des agences concernées par cette vocation soit désignée à siéger au conseil d'administration de l'instance locale, tel que stipulé par la Loi (LSSS, art. 133 f.2) jusqu'à maintenant, ce paragraphe de la Loi n'a jamais été appliqué pour le Manoir Cartierville et il devient impératif de le faire. Dans le contexte de l'intégration d'une vocation suprarégionale dans une instance locale, il est nécessaire, tant pour le conseil d'administration provisoire que pour le conseil d'administration permanent, d'ajouter un membre en lien avec la vocation suprarégionale.

Tout comme celle sur le dossier de l'interprétariat, les membres, d'une voix unie, l'ont adoptée.

### Projet du Suivi de l'après-sommet, volet formation et emploi



Dominique Pinsonneault

Vint ensuite la présentation tant attendue du projet du Suivi de l'après-sommet, volet formation et emploi, dossier qui a été présenté conjointement par notre directeur et par la coordonnatrice du projet, Mme Dominique Pinsonneault.

Après avoir rappelé brièvement le but du projet, retracé l'histoire, en avoir expliqué la méthodologie et indiqué que les résultats seront contenus dans une étude exhaustive et un document résumé, M. Bergevin a remercié les principaux partenaires du projet et annoncé que les deux documents seront hébergés gratuitement par Emploi-Québec sur son site Internet.

La coordonnatrice du projet a ensuite fait état des principales données qui ressortent de l'étude, a accueilli les commentaires et répondu aux questions des participants.

Il serait trop long ici d'énumérer tous les commentaires reçus. Qu'il suffise seulement de mentionner que l'étude a reçu des commentaires forts élogieux qui encourage à poursuivre le travail en vue d'orienter les informations et à mettre sur pied un comité de travail chargé de réfléchir sur ce qu'il reste à faire dans ce dossier. La coordonnatrice était d'accord pour dire que l'étude constituait un débroussaillage, un survol de la formation et de l'emploi et qu'une réflexion sur ses conclusions restait à faire.

### Projet de formation des membres du CQDA

Débatu depuis quelques années déjà, ce projet se concrétisera finalement l'automne prochain. Les membres doivent être à l'affût des politiques changeantes du gouvernement et des structures décisionnelles afin de mener à terme leur mission. C'est pourquoi, le conseil d'administration du CQDA a résolu d'offrir une formation adaptée à ses membres afin qu'ils se familiarisent avec les structures gouvernementales, paragouvernementales et communautaires.

À titre d'exemple, un délégué a expliqué que la Loi 9 (communément appelée la loi de l'OPHQ) a subi une première réforme l'année dernière et qu'une seconde, la Loi 56, est à l'étude par le mouvement communautaire. Il a indiqué que le nouveau rôle de l'OPHQ pourrait aussi faire partie de la formation de cet automne.

Cette formation sera réservée aux membres et ouvertes à tous moyennant une contribution financière pour les personnes non membres du CQDA. De plus amples informations vous seront communiquées dans le bulletin d'automne.

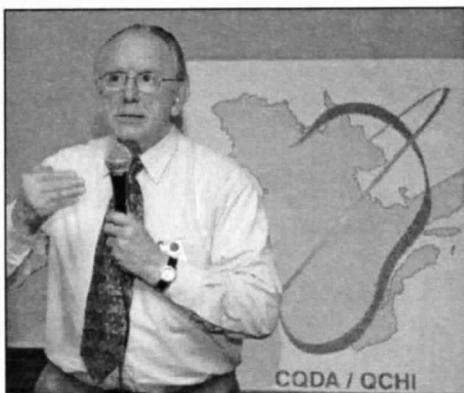
## Nouvelles du CQDA • Une AGA fort bien réussie (fin)

### L'Office des transports du Canada honore le CQDA

Une surprise nous attendait et elle est venue de l'ancien directeur général, monsieur Yvon Mantha, notre représentant à l'Office des transports du Canada (OTC) depuis plusieurs années. La veille, à Ottawa, l'OTC soulignait la participation assidue du CQDA aux réunions du comité de travail en lui remettant une plaque honorifique. C'est avec grand plaisir que notre directeur général l'a reçue des mains de monsieur Mantha. Une marque d'appréciation qui est tout à l'honneur de monsieur Mantha lui-même pour sa participation continue et de toute l'équipe du CQDA. Un gros merci.

### Hommage à Monsieur Léon Bossé

Avant de clore l'assemblée et de procéder aux élections, je me devais de souligner le départ de notre plus fidèle collaborateur, monsieur Léon Bossé, qui tire sa révérence après avoir consacré 18 longues années de bénévolat au Centre québécois de la déficience auditive. Un honneur fort bien mérité que les membres lui ont témoigné par une ovation debout.



Très touché, Monsieur Bossé a pris la parole pour remercier à son tour chacune des personnes présentes. Il a indiqué que sa congrégation religieuse lui a permis de travailler à la cause de la surdité et qu'il a reçu beaucoup des gens et de la vie suite à son implication au premier sommet de la surdité en 1986. Il nous disait qu'à partir de ce jour sa vie de devenu sourd a changé et depuis, plusieurs barrières sont tombées bien qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Il a terminé son discours en disant qu'il reste de coeur avec tous les membres et qu'il sera toujours disponible pour nous aider au besoin. Comme monsieur Bossé s'impliquera à la COPHAN encore quelques années, nous sommes assurés de pouvoir compter sur ses judicieux conseils pour nous orienter dans les moments difficiles.

Chapeau Monsieur Bossé, nous vous remercions de tout coeur.

### Le nouveau C.A. et C.E. de 2004-2005

Avec la détermination qui la caractérise si bien, madame Monique Therrien a bien voulu agir à titre de présidente d'élection pour une deuxième année et s'est à nouveau très bien acquittée de sa tâche. L'expérience aidant, les élections se sont déroulées rondement et beaucoup plus rapidement que l'an dernier. Moins de deux heures plus tard, les nouveaux C.A. et C.E. de 2004-2005 était formés. Vous trouverez dans les pages qui suivent le noms des élus avec leur titre respectif.

Je tiens à remercier tous et chacun de m'avoir élu au poste de président pour un neuvième mandat. C'est une marque de confiance qui me touche beaucoup et, pour l'année qui vient, je souhaite de tout coeur pouvoir amener de l'eau au moulin, voire une campagne de financement majeure, qui saura nous aider à réaliser nos projets futurs. Le sondage sur la formation et l'emploi que nous venons de réaliser, et qui a coûté au bas mot quelque 130 000 \$, ne doit pas dormir sur les tablettes et il faut aller de l'avant pour le mettre en valeur, avec une stratégie des plus efficaces, afin de répondre aux besoins de notre clientèle.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à l'assemblée générale. Merci pour vos commentaires élogieux et votre marque de confiance. Comme le dit si bien notre slogan « Ensemble, il y a toujours une solution ». Votre présence assidue, année après année, à l'AGA du CQDA prouve que vous avez vos intérêts à coeur et que vous souhaitez travailler au sein d'une famille unie. Ensemble, continuons notre combat. Il ne fait que commencer. Le meilleur reste à venir. ■

## Des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre par le **Relais Bell** en composant le **711** ou par courrier postal à l'adresse indiquée au haut de votre facture.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252**.

 **Hydro Québec**



Pour appeler le SRB — ATS : 711 • Voix : 1 800 855 0511

Par Denis CHARRON, intervenant de l'IRD

## Pas de numéro à trois chiffres pour les utilisateurs entendants du SRB

Il n'y aura pas de numéro à trois chiffres pour joindre le SRB dans un avenir prochain. Cependant Bell étudie la possibilité de passer par l'opératrice automatisée. Ainsi, l'entendant voulant appeler le SRB composerait le 0 et choisirait ensuite le numéro correspondant au SRB (ex. : pour joindre le SRB, faites le « 4 »). C'est à suivre.

## Joindre le SRB à partir des États-Unis

Un entendant qui veut joindre le SRB à partir des États-Unis peut composer le 1-800-555-1111 pour joindre une téléphoniste de l'interurbain de Bell à qui il demande à être transféré au SRB.

Il est actuellement impossible pour les utilisateurs d'ATS de joindre le SRB en utilisant la même procédure. La téléphoniste du service interurbain n'a pas d'ATS et elle a besoin d'informations pour facturer l'appel. Ce problème est encore à l'étude.

## SONDAGE SRB (avril, mai et début juin 2004)

Deux objectifs sont fixés à NORDIA par BELL:

- qualité générale du service
- qualité du travail des agents

En 2004, ces objectifs furent haussés à 87,8 % pour le service global et à 90,9 % pour le travail de l'agent. Ces deux objectifs ont été dépassés pour les trois mois visés.

Les agents sont en formation continue et chacun est écouté au moins trois fois par mois par les chefs d'équipe.

## Commentaires reçus

Bell a reçu beaucoup de commentaires de satisfaction sur le service en général et l'amélioration de l'accessibilité depuis le dernier sondage.

## Les usagers demandent aussi :

- l'accès au SRB par Internet, ce qui devrait être offert prochainement
- l'accès au service de relais vidéo (SRV) qui permet à l'utilisateur d'ATS de voir la téléphoniste. Ce service demande que la téléphoniste soit également interprète LSQ et ASL. Peu de personnes ont ces qualifications. Il serait impossible d'en engager suffisamment pour offrir un service accessible en tout temps.

## Délais d'attente pour l'accès au service à certaines périodes de la journée

Même si l'objectif d'accès (moyenne quotidienne de 80 % des appels répondus en 20 secondes ou moins) est atteint, il est possible que le délai soit plus long en heure de pointe.

## Vitesse de frappe et fautes d'orthographe

Un effort est fait à ce niveau car le suivi des téléphonistes a démontré une baisse de la qualité. On préfère que les téléphonistes tapent moins vite, mais sans fautes de frappe ou d'orthographe.

## Demande d'accès prioritaire pour urgence

Le SRB ne peut filtrer les appels et prendre en priorité ceux pour urgence. Il est conseillé aux usagers d'appeler au 911 à l'aide d'un ATS et de taper sur les touches. Certains services 911

sont équipés pour répondre aux appels ATS. Cependant, tous les services 911 ont accès à l'adresse d'où vient l'appel et envoient des secours même s'ils n'entendent rien sur la ligne. Certaines municipalités offrent également l'inscription à un fichier informatisé pour les personnes avec besoins particuliers.

## Traduction de l'anglais au français ou l'inverse.

La téléphoniste transmet le message le plus exactement possible. Elle ne fera pas la traduction car il y a trop de danger d'erreurs et de mauvaise interprétation.

## Demande du contenu d'une conversation antérieure.

Le contenu des appels n'est jamais enregistré et les téléphonistes sont soumis à des règles strictes de confidentialité qui leur sont fréquemment rappelées. Nordia ne conserve que les numéros de téléphones, la date et l'heure de l'appel, pas son contenu. Il est donc impossible de revoir ce qui s'est dit dans un téléphone précédent.

## LIGNE COMMENTAIRE SRB

Les commentaires les plus fréquents sont, dans l'ordre :

- demandes de renseignements sur l'achat d'ATS, le fonctionnement du SRB, la liste des ATS publics et le numéro de téléphone du centre des services adaptés de Bell, informations disponibles au [www.bell.ca/srb](http://www.bell.ca/srb)
- plusieurs demandes de renseignements non reliées au SRB. L'annonce du SRB dans les pages de l'annuaire téléphonique sera modifiée afin d'éviter que les gens ne téléphonent pour des sujets qui ne concernent pas le SRB.
- la liste des téléphones ATS publics du Québec inscrite dans la section française du site Internet du SRB est en anglais. Cette erreur sera corrigée.

Pour faire un commentaire sur le service de relais de Bell, il suffit de laisser son message expliquant brièvement le motif de l'appel, l'heure, le numéro de téléphone appelé et le numéro de l'agent NORDIA impliqué. Il faut aussi laisser son nom et son numéro de téléphone afin que les responsables de chez NORDIA puissent rappeler la personne.

ATS: 1-800-771-6179 • VOIX: 1-800-331-9948

Il est maintenant possible de faire aussi ses commentaires directement sur le site Internet du SRB <http://www.bell.ca/srb>.

Des cartes aide-mémoire sont également disponibles sur ce site pour impression par les clients sourds/malentendants du SRB. Ces cartes de format carte professionnelle expliquent aux entendants comment utiliser le SRB pour communiquer avec la personne qui utilise un téléscripteur.

## DÉLAIS DE RÉPONSE

Les statistiques pour avril, mai et la première moitié de juin montrent encore une stabilité de la réponse moyenne autour de 11 secondes. Concernant l'objectif de répondre (en moyenne par jour) à 80 % des appels en 20 secondes ou moins, le pourcentage pour les mois d'avril, mai et la première moitié de juin est de 83,4 %

On rappelle l'importance de donner d'avance à la téléphoniste le maximum d'informations (ex. : le nom de la personne, le numéro de poste, etc.) quand on appelle des compagnies ou des organismes.

## COMITÉ AVISEUR DE L'ONTARIO

Il est convenu de réunir les deux comités quand des dossiers communs (ex. : 911/ATS) exigeront une action concertée.

## Confidentialité des appels dans les organismes gouvernementaux et les banques

Des démarches sont actuellement en cours afin que ces organismes acceptent de répondre à des appels fait à l'aide du SRB. C'est un dossier à suivre. ■

## Prothèses dentaires

Fabrication et réparation

Service en



Examen et consultation gratuits

1450, rue Jean-Talon Est • Métro Fabre • Face à l'hôpital Jean-Talon



ATS : (514) 728-8833



Voix : (514) 728-8888

## Nidal A. Chakra, d.d.

Denturologiste



**RE/MAX®**RE/MAX PERFORMANCE INC.  
Courtier immobilier agréé  
Franchisé indépendant et autonome**Huguette Caron**  
Agent immobilier affilié1, Place du Commerce  
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2

Par le SRB : 711

Bur.: (514) 766-1002

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 769-3232

huguettecaron@hotmail.com

www.remax-quebec.com/performance

**Huguette Caron**

Interprète gestuelle

Par le SRB : 711

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 765-0002



## Chronique immobilière

Courtoisie de  
Huguette CARON  
RE/MAX Performance

Source: ACAIQ

Droit de l'agent collaborateur de participer à la présentation d'une promesse d'achat

L'ACAIQ constate que certains agents inscripteurs refusent d'accorder aux agents collaborateurs le droit de participer à la présentation de promesses d'achat, en expliquant alors que le propriétaire vendeur leur a donné des instructions écrites permettant cette présentation sans leur participation. Ils se basent principalement sur l'article 46 des règles de déontologie de l'ACAIQ qui édicte que : « Le membre ne doit pas, lorsqu'un contrat de courtage exclusif lui a été confié, empêcher un autre membre, qui a obtenu une proposition écrite de transaction visée à l'article 1 de la loi, de participer à la présentation de celle-ci, à moins d'instructions écrites de son client à cet effet ». Toutefois, l'EXCEPTION ne doit pas devenir LA RÈGLE.

### La règle

La présentation d'une promesse d'achat ou d'une contre-proposition est une étape déterminante dans la réalisation d'une transaction immobilière. Ainsi, dans le contexte où l'obligation de collaboration doit exister entre membres, un agent collaborateur a le droit de participer à la présentation de la promesse d'achat obtenue du promettant acheteur et l'agent inscripteur ne peut l'empêcher.

### L'exception

Le seul cas où un agent inscripteur peut empêcher un agent collaborateur de participer à la présentation d'une promesse d'achat est celui où il a reçu des instructions à cet effet de son client vendeur. Cependant, un agent inscripteur ne peut adopter une pratique où il demande systématiquement et sans justification à ses clients vendeurs de lui fournir de telles instructions. Ainsi, la demande d'exclure la participation de l'agent collaborateur à la présentation d'une promesse d'achat doit émaner du vendeur lui-même et non de la volonté de l'agent inscripteur.

Il peut exister des situations où il est opportun pour un vendeur de ne pas permettre aux agents collaborateurs de participer à la présentation des promesses d'achat ou des contre-propositions. L'agent devra alors exceptionnellement informer son client vendeur de cette possibilité.

Ce sera le cas notamment lorsqu'un vendeur est vulnérable en raison de circonstances qui lui sont propres (état de santé, éloignement géographique etc.). Ces critères ne constituent pas une liste exhaustive, mais ont pour objectif d'orienter l'agent inscripteur dans sa pratique.

Je vous invite à me faire part de vos questions et commentaires à l'adresse électronique suivante: [huguettecaron@hotmail.com](mailto:huguettecaron@hotmail.com) ■

## Historique de l'Association des Sourds de Québec



(Tirée du programme-souvenir du 40e anniversaire, page 15)

Alouettes silencieux (sic) de la Vieille Capitale (Un nouveau regroupement de Sourds) a été fondé, le 1er octobre 1964.

Les membres étaient : **M. Jacques Boudreault**, président-fondateur, **M. Gérald Payette**, vice-président, **Mlle Albina Thériault**, secrétaire, **M. Marius Latulippe**, trésorier, **M. Gilles Bastien**, directeur, **M. André Bélanger**, conseiller, **M. Benoît Bouchard**, conseiller et **M. Lucien Genest**, conseiller.

Préparation d'une nouvelle association. C'est M. Jacques Boudreault qui a eu cette pensée. Il voulait fonder un nouveau club à Québec. « Nous dormions depuis longtemps et maintenant, nous devons nous réveiller parce qu'un nouveau club est en voie de se réaliser » (Jacques Boudreault, 7 octobre 1964). Le 4 octobre 1964, ce club porte le nom de : « Alouettes Silencieux (sic) de la Vieille Capitale ». Ce titre est temporaire. Le 7 octobre 1964, nous avons trouvé le titre officiel pour le nouveau club que nous venions de fonder, le voici : « Réveil Silencieux de la Vieille Capitale ». Ce nouveau titre démontre que nous ne devons pas rester inactifs. Nous devons travailler beaucoup pour que ce nouveau club continue à faire du progrès. Le 29 novembre 1964, la première soirée de la Ste-Catherine a été magnifique. La soirée s'est déroulée à la salle des Majorettes Cap Diamant. Il y avait 130 personnes de toute la région et de la province de Québec qui sont venues veiller. Le 1er décembre 1964, il y a eu l'ouverture de la salle des Majorettes Cap Diamant, au 4e étage, à tous les soirs,

excepté le mercredi. Les Sourds commencent à aller là pour jouer aux cartes, jaser, etc. L'adresse est le 321 rue St-Paul, Québec. Vers 1970, le nom de l'association a été changé pour le Centre de Loisirs des Sourds de Québec. Au mois d'octobre 1973, le nom de notre Centre est changé, c'est l'Association des Sourds de Québec. Le 16 mars 1974, le grand bal du 10e anniversaire de la fondation de l'Association des Sourds de Québec a été couronné d'un franc succès avec la présence de 686 personnes. Mlle Denise Houle de Québec a été couronnée « Reine ASQ 1974 ». Plus de 500 personnes ont assisté au déroulement du premier tournoi provincial de hockey sur glace qui a eu lieu, le 15 novembre 1975, au Centre sportif de Ste-Foy. M. Daniel Rouleau était le champion senior canadien chez les entendants grâce à une récolte de trois médailles d'or et de deux médailles d'argent aux championnats intérieurs de Saskatoon; il a été facilement vainqueur dans la discipline de patinage de vitesse. Le jour mémorable du 9 septembre 1978, au local de l'ASQ, une soirée était organisée en l'honneur de M. Odilon Bruneau pour fêter son 100e anniversaire de naissance. Pour la circonstance, M. Jean Pelletier, maire de Québec et M. Gilles Lamontagne, ex-maire et leurs charmantes épouses vinrent lui rendre hommage. L'ASQ est un organisme réputé pour organiser les nombreuses activités sociales, les tournois provinciaux de grosses quilles, de curling, le camping annuel estival, etc. Elle est fidèle à fêter les événements et les anniversaires de l'association à tous les 5 ans. ■



## Gare à notre santé individuelle et collective

Par Laurence Tacquet

Comme nous le savons tous, notre système de santé au Québec tire de la patte depuis quelques années déjà. Les soins et les services offerts à la population sont tellement déficients et cela est manifeste avec la clientèle sourde.

La volonté de sensibiliser et de mieux outiller les médecins et les infirmières dans les CLCS, les hôpitaux et les divers autres organismes de la santé est présente. En effet, Michel Turgeon, directeur général de la Coalition sida des Sourds du Québec (CSSQ) depuis sa création, a envoyé massivement des affiches et des informations en ce sens. Il souhaitait par là démystifier cette clientèle spécifique qui, souvent, ignore les risques rattachés au VIH-sida. Il n'est pas rare que des personnes sourdes interprètent mal le pronostic médical. Par exemple, apprendre que l'on est séropositif est un grand soulagement pour ces personnes, car elles croient que le terme « positif » de séropositif l'est ! Cet exemple démontre à quel point il importe que les Sourds soient accompagnés d'un interprète et d'une personne de soutien lors de la visite médicale afin de s'assurer que le message soit clairement compris.

Et sur ce point, le Québec devrait prendre exemple sur sa consœur de la Colombie-Britannique, qui en 1997, a fait jurisprudence dans l'affaire Eldridge suite à la décision de la Cour suprême du Canada. Désormais, en Colombie-Britannique, les personnes sourdes ont droit aux services d'un interprète en langue gestuelle dans les contextes médicaux.

Exigeons enfin que le système de santé québécois soit à la hauteur de nos attentes. Exigeons la mise en place d'une politique nationale au Québec en s'inspirant de celle du Canada. Le meilleur moyen pour les personnes sourdes d'éviter des malentendus est d'exiger que les médecins et les infirmières puissent leur éviter le piège de l'ignorance, la pire ennemie de tous, dans la propagation d'une maladie ITSS (infection transmise sexuellement et par le sang) et du VIH-sida. Et cela sera possible s'il y a une collaboration permanente de ces milieux avec la CSSQ.

*Note : si vous êtes infirmière et que vous connaissez la LSQ, veuillez s.v.p. communiquer avec Michel Turgeon, directeur général de la CSSQ, qui aimerait développer des projets dans les CLSC ou milieux hospitaliers afin d'améliorer la qualité des services offerts à la communauté sourde de l'ensemble du Québec.*

## Mot du directeur par Michel TURGEON

Depuis notre assemblée générale de septembre 2003, j'ai assisté à la restructuration complète de la Coalition sida des Sourds du Québec. En effet, six nouvelles personnes se sont jointes à notre conseil d'administration et s'impliquent dans nos divers comités.

## Formation des agents multiplicateurs

Dans cette foulée de changements, j'ai mis en place un plan de développement pour ce qui me semble le plus important à la CSSQ : la formation des agents multiplicateurs. Ces personnes agissent toutes à titre de bénévoles. Nous leur donnerons des ateliers de perfectionnement cet automne sur la Rive-Sud et sur la Rive-Nord. Par ailleurs, je suis allé rencontrer des agents à Jonquière, Québec, Thetford-Mines et Rouyn-Noranda. Malheureusement, je constate un manque flagrant de services dans ces endroits. Peu d'information est donnée à la clientèle sourde qui est trop peu sensibilisée à la thématique du sida. Malgré tout, je continue à offrir des ateliers sur le sida et les infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) à la polyvalente Lucien-Pagé. Les jeunes adorent ces ateliers et en redemandent !

## Perception du VIH

En dernier lieu, j'aimerais faire un retour historique sur la perception du sida. Il y a près de quinze ans, la population québécoise avait une image négative du VIH. Il y avait de l'ignorance à ce sujet et le VIH faisait peur puisque le spectre de la

mort était présent. Sachez que maintenant, on peut vivre plus longtemps et mieux avec le VIH grâce aux nouveaux traitements en vigueur. Malgré tout, il faut absolument continuer à faire de la prévention et surtout inciter les jeunes à avoir des relations sexuelles protégées.

## Traitements encourageants

De nouveaux traitements encourageants du VIH-sida sont actuellement expérimentés dans plusieurs pays du monde.

La compagnie pharmaceutique Merck fait des tests pour un nouveau traitement très prometteur. Ce traitement s'attaquerait directement à l'enzyme appelé « intégrase ». Cette enzyme est l'une des causes du VIH-sida. Des tests sont actuellement faits sur des singes, mais le seront sous peu sur des humains.

Ce traitement a permis de constater que les singes, récemment détectés comme porteurs du VIH-sida et soumis à ce traitement, vivaient une baisse du taux de virus à un niveau indécélable. Il a également eu un effet positif sur les singes très malades.

Si le traitement fonctionne comme il est prévu, il sera utilisé pour bloquer l'enzyme « intégrase » pour ne pas propager le virus VIH-sida.

## Conférences internationales sur le sida

Chaque année depuis 15 ans, ONUSIDA organise une conférence internationale. Cette année, elle se tenait à Bangkok du 11 au 16 juillet. Plusieurs conférenciers importants (chercheurs, docteurs, scientifiques) étaient présents. En ouverture de la conférence, l'on annonçait des chiffres très inquiétants. Le nombre de personnes qui ont contracté le VIH-sida en 2003 a augmenté énormément. Il y a eu cinq millions de nouveaux cas de VIH-sida dont trois millions en Afrique subsaharienne. Le nombre de personnes vivant avec le VIH-sida sur la planète est maintenant de trente-huit millions d'individus. ■

## Urgent... Inscription... Urgent... Inscription

Pour personnes Sourdes ou Malentendantes  
Centre de services Champagnat • Éducation des Adultes

— N'attendez pas... venez tôt ! —

**Demandez : Madame Eleonora Santini**

**(514) 596-3344 (ats)**

**(514) 350-8800, poste 8811 (voix/ats)**

## Quand? sur rendez-vous seulement

**Quoi?** Cours pour apprendre à lire, écrire et compter  
Cours de niveau secondaire

**Où?** Centre Champagnat  
5017, rue Saint-Hubert, Montréal  
(2 rues à l'est du métro Laurier)

 **Apportez votre certificat de naissance ou une pièce d'identité**

**Il y a tout  
un monde  
qui vous attend !**



**Commission  
scolaire  
de Montréal**



# Le journal des Jeux

3<sup>e</sup> Jeux Panaméricains des Jeunes Sourds

► Montréal • Du 7 au 15 août 2004

Photos de Donald Allard • A L'ART PHOTO

## 3es Jeux panaméricains pour jeunes Sourds

Les photos des 3es Jeux panaméricains ainsi que quelques articles tirés des bulletins *Le journal des Jeux*, *The Game's Newspaper* et *El periodico de Juegos* sont une gracieuseté de l'Association sportive des Sourds du Québec (ASSQ). Photos de Donald Allard de : A L'ART PHOTO. La revue VOIR DIRE tient à remercier l'ASSQ pour sa précieuse collaboration.

## Une cérémonie d'ouverture simple et chaleureuse

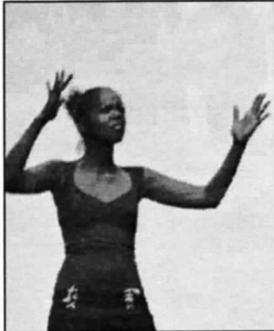
Par Yvon Mantha et Claudia Larouche

Après le Congrès mondial des sourds en 2003, les yeux du monde sont encore rivés sur le Québec avec la présentation des 3es Jeux Panaméricains des jeunes Sourds à Montréal. Les délégations du Canada, des États-Unis, du Mexique et du Venezuela se disputeront les médailles dans plusieurs disciplines en athlétisme (60m, 75m, 80m, 100m, 200m et 400m; course à relais, lancer du poids, saut en longueur et saut en hauteur) ainsi qu'au basket-ball.

La cérémonie d'ouverture de samedi soir, a débuté avec quelques discours de bienvenue. Le porte-parole de l'événement, Gary Malkowski, a fait une entrée remarquée et très dynamique en soulignant l'importance des Jeux panaméricains pour les enfants et les adolescents sourds.

Durant la soirée, les quatre pays participants ont défilé avec leurs drapeaux nationaux et ont affiché leurs couleurs en vue des compétitions qui ont débuté hier. L'excitation et l'enthousiasme se lisaient sur les nombreux visages des jeunes athlètes. Un canadien a marqué officiellement l'ouverture de l'événement en transportant la flamme des Jeux panaméricains. **La montréalaise, Hodan Youssouf, a chanté l'hymne national en Langue des signes québécoise (LSQ).**

Le but de ces Jeux est de permettre aux jeunes sourds de s'évaluer dans leur discipline respective et de vivre une belle expérience à saveur olympique.



Les discours étaient traduits du français vers l'espagnol par madame Maria Roël de Montréal (veste blanche) à l'équipe du Venezuela.



### Le journal des Jeux

3<sup>e</sup> Jeux Panaméricains des Jeunes Sourds

► Montréal • Vendredi 13 août 2004

### The Game's Newspaper

3<sup>rd</sup> Pan American Games for the Deaf Youth

► Montreal • Friday August 13, 2004

### El periodico de Juegos

3<sup>er</sup> Juegos Panamericanos de Jóvenes Sordos

► Montréal • Viernes 13 de Agosto 2004



Photos : A L'ART PHOTO • Donald Allard

<http://assq-cdsa.com/montreal2004/>

*Au revoir! Goodbye! Adios!*



Martin Morisset, président du Comité organisateur des 3<sup>e</sup> Jeux Panaméricains des Jeunes Sourds

Les 3<sup>e</sup> Jeux Panaméricains pour Jeunes Sourds se terminent ce soir. La semaine a été fertile en émotions tant sur le plan sportif qu'administratif. L'équipe de bénévoles du Comité organisateur a fait un travail colossal et a surmonté de nombreux problèmes qui sont survenus. Malgré tout, de cette expérience enrichissante, des jeunes au début de la vingtaine et au talent prometteur qui comprendront bientôt le rôle, je suis très fier et honoré d'avoir travaillé avec eux. See you soon!

Martin Morisset, President of the Organizing Committee of the 3<sup>rd</sup> Pan-Am Games for Deaf Youth

The 3<sup>rd</sup> Pan-Am Games for Deaf Youth are ending tonight. The week has been eventful for the athletes as well as for the officials. The organizing committee's volunteers have taken on a huge job and solved as best as they could the problems which arose. What stands out from this meaningful experience are the youths bringing their talents with high-potential talent who will soon overtake us. I am very proud and

Vous pouvez voir ces journaux dans le site Internet : [www.assq-cdsa.com/montreal2004/](http://www.assq-cdsa.com/montreal2004/)

## Les deux passions de Patrick Lazure

Par Claudia Larouche avec la collaboration de Phil Taylor



Si vous avez remarqué un homme à la stature carrée avec une barbe de trois jours, une casquette des Jeux panaméricains sur la tête et marchant toujours avec son téléavertisseur dans les mains, vous avez eu la chance de croiser Patrick Lazure. Il est nul autre que le coordonnateur du comité organisateur des Jeux affilié à l'Association Sportive des Sourds du Québec (ASSQ).

Patrick se promène toute la journée entre le Centre 7400 et le Centre Claude-Robillard tentant de régler tous les petits pépins qui surviennent et à contenter toute son équipe. Il est responsable d'une foule de choses : «Je dois gérer l'équipe de bénévoles, les terrains, les autobus, la nourriture, les interprètes, les médias, l'hébergement, les réunions etc.», énumère le jeune homme de 24 ans.

Il est un habitué des gros événements puisqu'il a participé au camp jeunesse des 18-30 ans de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS) et il sera le coordonnateur de trois camps en 2005, 2006 et 2007 (camp jeunesse des 13-17 ans en Suède, camp des enfants 10-12 ans au Danemark et le camp jeunesse des 18-30 ans au XV<sup>e</sup> Congrès mondial des Sourds en Espagne).

Étudiant présentement en technique d'intervention en loisirs au Cégep Saint-Laurent, Patrick compte ralentir ses études pour prendre un cours à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et consacrer plus de temps à l'ASSQ. En effet, Patrick souhaite travailler sur un projet qui lui tient à cœur. «Les jeunes ne possèdent pas assez de diversité dans les cours d'éducation physique. J'aimerais travailler pour modifier la structure du programme scolaire en cours, afin d'offrir plus de disciplines sportives.» Il ajoute en expliquant que les jeunes doivent obtenir davantage d'outils pour se débrouiller et devenir autonomes.

À plus long terme, Patrick aimerait être chef de mission ou assistant-chef pour les Sourdlympique. La vie de Patrick tourne autour des jeunes, du sport et de son amoureuse Alice. D'ailleurs, le couple prévoit l'arrivée de la cigogne pour 2007.



## ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.

Conseil d'administration 2003-2004

Suzanne Rivard, présidente  
Réjeanne Janvier, vice-présidente  
Annette Gingras, secrétaire  
Jean-Marie Mélançon, trésorier  
Dionis Magny, administrateur  
Gilles Pruneau, administrateur  
Réjeanne Magny, directrice  
Marie-Josée Lefebvre, directrice  
Luc Mailhot, directeur des loisirs

162, Saint-Laurent, suite 210  
Cap-de-la-Madeleine, QC G8T 6G3

(819) 694-0292



## Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin  
C.P. 1000 succursale « M »  
Montréal (Québec) H1V 3R2

Ghysline Fiset, présidente

[www.assq.org](http://www.assq.org)

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511



## Une domination tant américaine que vénézuélienne

Par **Élie Presseault**

En cette semaine des 3es Jeux panaméricains des jeunes Sourds, plusieurs compétitions ont eu lieu en athlétisme et en basket-ball. 153 athlètes de quatre pays (Canada, États-Unis, Venezuela et Mexique) se sont illustrés, notamment à la course, au saut en hauteur, au saut en longueur et au lancer du poids. Ce qu'il faut retenir de ces jeux, c'est la domination américaine et vénézuélienne, alors que les nombreuses confrontations ont eu lieu entre ces pays, sauf exception.

### Les Canadiens ont sué pour remporter leurs médailles

De la délégation canadienne, quatre athlètes ont obtenu des médailles. Tout d'abord, nous retons la performance de Jenna Easton qui a remporté une médaille d'or par défaut, étant la seule concurrente au saut en hauteur de la catégorie des 10-11 ans. Elle a, en outre, gagné deux médailles de bronze aux courses de 60 et de 75 mètres. Un autre Canadien, Tristan Kong, s'est également illustré au saut en hauteur de la catégorie des 12-13 ans, avec une médaille d'argent.

Le porte-flamme québécois, Éric Chouinard, qui est détenteur d'une médaille d'or des 2es Jeux panaméricains de 2002, a remporté une médaille d'argent au lancer du poids dans la catégorie des 14-15 ans. L'athlète Joey Wideski s'est également illustré chez les 14-15 ans avec une médaille de bronze au 200 mètres.

### La seule Mexicaine ayant gagné l'or

Claudia Alejandra Franco Limon, des 12-13 ans, a su s'imposer au 80 mètres. Elle a franchi le fil d'arrivée en 11,24 secondes devant Michelle Gitterman, l'une des quelques vedettes américaines. Claudia a, en outre, gagné deux médailles d'argent, notamment au saut en longueur et au relais 100 mètres en équipes de quatre.

### Un «one-two-three punch» aux 60 et 75 mètres des filles de 10-11 ans

Claire Tucker (ÉU), Candy Marrufo (VZ) et Jenna Easton (CAN) ont obtenu respectivement deux médailles d'or, deux médailles d'argent et deux de bronze aux 60 et 75 mètres des 10-11 ans. Hormis ce double couronnement, Candy Marrufo a su s'illustrer au saut en longueur et au relais 75 mètres avec deux médailles d'or. Ce fut une douce vengeance pour la sprinteuse qui a su, par un effort collectif au relais, battre les Américaines et Claire Tucker (qui faisait partie de leur équipe de relais). Finalement, Gispiret Aponte, la coéquipière de Candy Marrufo au relais, a obtenu une médaille de bronze au saut en longueur.

### Un trio terrible chez les garçons de 10-11 ans

Plusieurs disciplines des garçons de 10-11 ans en ont opposé trois, soit Juan Luis Canate et Elias Perdomo du Venezuela, et Todd Bonheyo des États-Unis. Juan Luis Canate a remporté deux médailles lors de la journée de mardi au 75 mètres et au saut en longueur, coiffant chaque fois les deux autres athlètes au fil d'arrivée. Ce fut une douce revanche, car dans la journée de lundi, Elias et Todd ont dépassé Juan Luis au lancer de la balle. Dans la journée de lundi, Todd Bonheyo s'est illustré au saut en hauteur avec un gain sur Elias Perdomo. Au cumulatif des médailles, Juan Luis Canate s'en tire avec deux médailles d'or et une de bronze. Elias Perdomo et Todd Bonheyo ont, quant à eux, accumulé un total identique d'une médaille d'or, deux médailles d'argent et une de bronze.

### La reine des 3es Jeux Panaméricains à l'oeuvre chez les 12-13 ans et les 14-15 ans !

Michelle Gitterman, des États-Unis, fut la plus récompensée des jeux, avec un total de quatre médailles d'or et deux d'argent. Son palmarès inclut des triomphes au saut en longueur, au saut en hauteur, au 200 mètres chez les 12-13 ans et au relais 100 mètres des 14-15 ans. Ses médailles d'argent ont été obtenues au 80 mètres et au 100 mètres haies, chez les 12-13 ans.

Dans l'ombre de Michelle Gitterman, nous notons la présence de la Mexicaine Claudia Alejandra Franco Limon, avec une médaille d'or et deux d'argent, de la Vénézuélienne Kelly Rodriguez, avec une médaille d'or, une d'argent et deux de bronze, de l'Américaine Lauren Benedict qui a obtenu une médaille d'or, une d'argent et une de bronze et finalement, de Genesis Garcia, avec une médaille d'or et une de bronze. Il faut noter que les Américaines ne se sont pas présentées dans la discipline du relais 100 mètres, pavant la voie aux Vénézuéliennes.

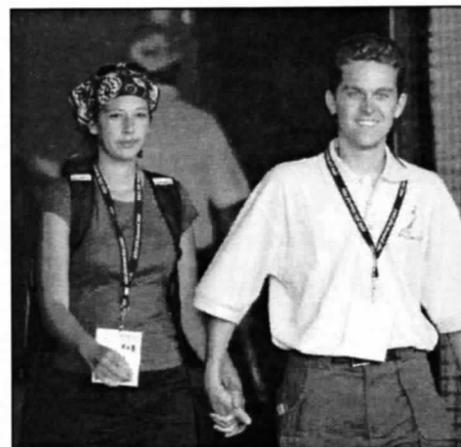
### La tendance se maintient chez les garçons de 12-13 ans

Le Vénézuélien Jean Carlos Falardon a été couronné d'or à trois reprises dans les disciplines du 80 mètres, du lancer du poids et au relais 100 mètres chez les 12-13 ans. En outre, Gabriel Paulone, des États-Unis, a révélé son statut de spécialiste aux sauts avec un double triomphe aux sauts en longueur et en hauteur. En outre, il a remporté une médaille d'argent au relais 100 mètres. Le Mexicain Edgar Fide Navarro Pina s'est illustré avec deux médailles d'argent (80 mètres et saut en longueur) et une de bronze (relais 100 mètres) et l'Américain Ryan Bonheyo s'est bien affirmé dans son rôle de soutien avec une médaille d'or gagnée par défaut au 100 mètres haies, une médaille d'argent au relais 100 mètres et une médaille de bronze au lancer du poids.

### Des Américaines dominantes sur toute la ligne chez les 14-15 ans

La plupart des disciplines féminines de cette catégorie d'âge ont été l'objet de victoires américaines. Ceci a été plus particulièrement évident au relais 100 mètres alors que les Samantha Krieger, Brittany Frank, Rachel Benedict et Michelle Gitterman ont remporté la victoire in extremis (dix centièmes de seconde d'écart) aux mains des Vénézuéliennes. Mais ce ne serait toutefois pas rendre justice aux Vénézuéliennes, Maria Zambrano (100 mètres) et Mailys Romero (lancer du poids) qui ont su gagner l'or. Outre Zambrano, Sindy Hernandez et Andry Pereira, de l'équipe de relais vénézuélienne, se sont illustrées en remportant quelques médailles dans d'autres disciplines. La Mexicaine Soledad Herrera Davila a su tirer son épingle du jeu avec quatre médailles de bronze.

Samantha Krieger a obtenu deux médailles d'or, en plus de celle du relais 100 mètres, au 200 mètres et au saut en longueur. Elle a également gagné deux médailles d'argent. Le scénario fut le même pour Rachel Benedict qui a remporté l'or au relais 100 mètres, au saut en hauteur et au 100 mètres haies. Brittany Frank a triomphé au 400 mètres et gagné une médaille d'argent au 100 mètres haies. Bref, les athlètes des autres pays n'ont qu'à se préparer à faire face à ces futurs espoirs des Sourdlympiques.



**Voici nos valeureux journalistes Claudia Larouche et Élie Presseault sont des jeunes dans la vingtaine et ont fait du bon travail pendant les jeux. Ils méritent une médaille d'or en journalisme !**  
(par Claude Drouin)

Photos de Donald Allard  
• A L'ART PHOTO



3488, rue Radin, C.P. 2045  
Jonquière (Québec) G7X 7X6  
Tél.: (418) 542-6797 (ATS)  
Fax: (418) 542-0493  
amic6797@videotron.ca

#### Conseil d'administration 2004 - 2005

Nathalie Lapalme : présidente  
Gervais Larouche : vice-président • À venir : secrétaire  
Claude Savard : trésorier • Serge Fillion : trésorier adjoint  
Mario Tremblay : directeur général  
Éric Lemieux, directeur  
Daniel Boivin, directeur des loisirs



**Le roi des athlètes américains chez les 14-15 ans**

Justin Perez s'est démarqué avec quatre médailles d'or et une d'argent. Il a gagné ses médailles d'or au 100 mètres, au relais 100 mètres et aux sauts en hauteur et en longueur. Justin a manqué une 5<sup>e</sup> médaille d'or au 200 mètres, alors qu'il s'est retrouvé derrière Jose Daboin, la vedette vénézuélienne. Jose Daboin, avec ses deux médailles d'or, une d'argent et une de bronze, s'est révélé au 200 et 400 mètres en raflant la première place. Jose s'est fait dépasser par Justin au 100 mètres et son équipe de relais 100 mètres s'est classée en troisième position derrière les Américains et les Mexicains.

Scott Lehmann, des États-Unis, s'est illustré tant en athlétisme qu'au basket-ball. Il a remporté la médaille d'or dans les disciplines de lancer du poids et de relais 100 mètres. Il s'est aussi illustré avec une seconde place au saut en hauteur. Son coéquipier de basket-ball, Kevin Berrigan, a remporté deux médailles de bronze en saut en hauteur et au lancer du poids en plus d'une participation triomphale au relais 100 mètres.



L'équipe mexicaine parmi les 153 jeunes athlètes sourds du Venezuela, des États-Unis et du Canada.

**Jonathan Elmaleh à la recherche de jeunes espoirs**

Par Yvon Mantha avec la collaboration de Claudia Larouche



Né à Casablanca au Maroc, **Jonathan** doit immigrer au Québec à l'âge de huit ans avec sa mère et son frère aîné sourd, Alain, car l'école pour les Sourds ferme ses portes.

Après avoir fréquenté la Polyvalente Lucien-Pagé, il poursuit sa technique en intervention de Loisirs au Cégep du Vieux-Montréal. C'est en février dernier qu'il découvre l'Association Sportive des Sourds du Québec (ASSQ) lors d'une visite au stade olympique avec son groupe. Quelques jours après, la présidente Ghysline Fiset communique

avec lui, pour lui proposer un poste d'agent de développement sportif. Offre que Jonathan ne pouvait refuser !

Constatant rapidement que le sport chez les jeunes québécois fait défaut, il parcourt quelques régions, afin de sensibiliser les parents sur l'importance de faire de l'activité physique. Par la même occasion, il informe les parents sur la tenue des 3<sup>es</sup> Jeux panaméricains à Montréal. Son objectif est d'encourager les jeunes athlètes sourds de 10 à 15 ans à réaliser leurs rêves dans un environnement positif où la compétition reflète la réalité et le bon esprit sportif.

Après des mois de préparatifs, le grand Jonathan est soulagé de voir les athlètes des quatre pays fouler la piste du Centre Claude-Robillard. Il ressent des émotions en voyant les athlètes sourds de différentes cultures et de langues se croiser durant quelques jours.

Un autre combat attend le comité organisateur des prochains Jeux de 2006 en Floride. Il s'agit du droit d'accès aux Jeux pour les futurs jeunes athlètes. En effet, les gouvernements accordent peu de crédibilité aux Jeux Panaméricains et accordent difficilement leur accord à la participation des athlètes. Par exemple, le Venezuela a été retardé par des problèmes de visas de séjour au Canada.

Après la tenue des Jeux à Montréal, Jonathan souhaite ardemment que cet événement soit de retour en sol canadien et que d'autres villes canadiennes prennent la relève comme villes hôtes.

**Un espoir sportif chez les Sourds canadiens**

Par Claudia Larouche



Le porte-flammes québécois, **Éric Chouinard** participe à ses deuxièmes Jeux panaméricains. Âgé de 15 ans, il a obtenu cinq médailles au lancer du poids et participera pour la première fois, mercredi au relais 4x100m.

Il a intégré l'équipe canadienne après avoir reçu des dépliants sur les Jeux panaméricains. «J'avais le goût de bouger donc je suis allé au Venezuela (2<sup>es</sup> Jeux panaméricains) et depuis, je continue au lancer du poids.», explique le jeune athlète. Il a remporté sa première médaille d'argent lors de ces Jeux. Ses quatre autres succès, il les a obtenus dans d'autres compétitions.

Éric est confiant pour la finale du lancer du poids d'aujourd'hui, mais avoue se sentir un brin nerveux. Ce sont ses derniers Jeux puisqu'il aura dépassé l'âge maximal pour être admis à ceux de 2006 à Orlando (Floride). « Je participe pour le fun. J'aime ça, on verra si je vais continuer encore longtemps. », explique-t-il. Qui sait s'il obtiendra sa sixième médaille à Montréal ! ?



Ces jeunes athlètes ont gagné la partie pour le plaisir et elles sont fières de représenter leur pays.

Photos de Donald Allard • A L'ART PHOTO



**Places disponibles**

- Qui :** Enfants sourds de 18 mois à 5 ans
- Quand :** Dès maintenant • **Prix :** Place à 7\$ par jour
- Possibilité de temps partiel à 2 ou 3 jours par semaine ou temps complet à 5 jours par semaine.
- 2 collations et 1 repas inclus.
- Activités stimulantes et amusantes élaborées à partir des programmes du Ministère et adaptées au besoin des enfants sourds.

Évolution de l'enfant dans un double bain linguistique par le contact quotidien avec des éducatrices sourdes et des éducatrices entendantes : donc utilisation de la LSQ et du Français. Les services de l'Institut Raymond Dewar sont aussi disponibles à votre demande.

**Informations et inscriptions : Marthe Lacroix**  
 Jardin des Renards • CPE Lafontaine  
 3740 rue Berri, Montréal, Qc  
 TÉL.: 845-7570 ou 842-9099 • Fax.: 845-9365

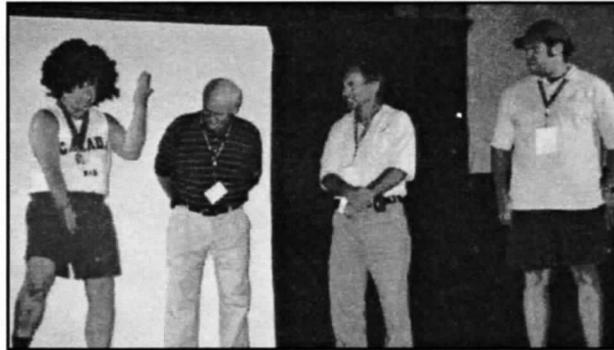


Photos de Donald Allard • A L'ART PHOTO

# Au revoir ! Goodbye! Adios!

Par **Martin Morisset**, président  
du Comité organisateur des  
3<sup>es</sup> Jeux Panaméricains pour Jeunes Sourds

Les 3es Jeux Panaméricains pour Jeunes Sourds se terminent ce soir. La semaine a été fertile en émotions tant sur le plan sportif qu'administratif. L'équipe de bénévoles du Comité organisateur a fait un travail colossal et a solutionné du mieux qu'elle a pu, les problèmes qui sont survenus. Émerge aussi de cette expérience enrichissante, des jeunes au début de la vingtaine et au talent prometteur qui prendront bientôt la relève. Je suis très fier et honoré d'avoir travaillé avec eux. Sur le plan sportif, le Mexique, les États-Unis et le Venezuela sont arrivés ici avec des équipes bien préparées et disciplinées. Le Canada devra suivre leur exemple s'il veut rivaliser avec eux. Nous remercions aussi les délégués des pays visiteurs pour leur compréhension face aux problèmes que nous avons surmonté ainsi qu'à la présidente des Jeux Panaméricains, Mme Maria de Bendeguz pour ses encouragements. Félicitations aux jeunes compétiteurs qui ont exprimé leur joie de participer à ces jeux en donnant le maximum pour atteindre le podium. À ceux qui n'ont pas remporté de médailles, ne vous découragez pas. Un certain baron (Pierre De Coubertin) n'a-t-il pas dit un jour que l'important ce n'est pas de gagner mais de participer ! Ce soir, ce sera la cérémonie de fermeture, profitez de ces derniers moments avec nous pour fraterniser avant de se dire au revoir ! Les 4es Jeux Panaméricains auront lieu en 2006 dans une ville à déterminer prochainement. ■

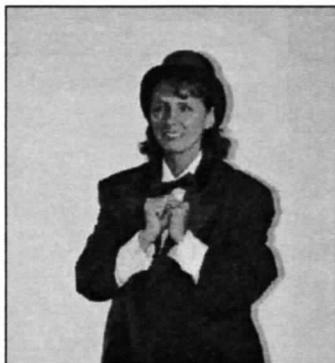


Lors d'un sketch de la cérémonie de clôture, Jacques Hamon, déguisé en coureur de marathon médaillé d'or à trois reprises lors des jeux olympiques de Montréal de 1976, a fait suer Gérard Labrecque, Martin Morisset et Patrick Lazure lors d'une épreuve d'endurance.

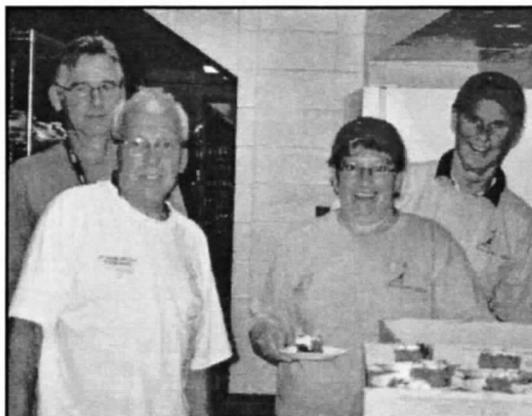


Jacques Hamon

Toute une surprise lors des mots de remerciements au comité organisateur des jeux panaméricains. De gauche à droite, Martin Morisset, président du comité, Ghyline Fiset, présidente de l'ASSQ, Luc Michaud, président de l'ASSC et Patrick Lazure, coordonnateur.



Giovanna Piazza, maîtresse cérémonie lors de la soirée de clôture.



Les bénévoles à l'œuvre pour distribuer et préparer les repas lors des jeux panaméricains. De gauche à droite : Serge Bergeron, Paul Asselin, responsable du comité, Thérèse Moreau et Lauréat Gauthier.



L'équipe de la cuisine du Centre 7400 était heureuse d'accueillir près de 350 bouches à nourrir (les athlètes, leurs accompagnateurs, les bénévoles et des visiteurs), c'était un gros travail à préparer.

# Colloque Surdité et Société

Par Dominique MACCHABÉES, Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd, UQAM

En mai dernier, s'est tenu, à l'Université du Québec à Montréal, un colloque intitulé Surdité et société qui a remporté un grand succès. L'objectif de ce colloque était de proposer une tribune interdisciplinaire de diffusion et d'échange pour les chercheurs, les praticiens, les gens du milieu (parents et personnes sourdes) qui travaillent sur la problématique de la surdité selon un point de vue social. Ce colloque visait à rendre compte des différents enjeux de la surdité dans une perspective innovatrice autre que médicale. Le colloque a abordé trois grands thèmes, soient les langues signées, le bilinguisme et littératie et les visions psychosociales de la surdité. La majorité des conférences étaient présentées en interdisciplinarité et les disciplines représentées au colloque étaient aussi variées que la didactique, l'orthophonie, la

psychologie, la linguistique, la sociologie, l'ergothérapie, l'éducation spécialisée, etc. Cet événement a, entre autres, été apprécié pour le décloisonnement des savoirs et l'encouragement des discussions de façon à permettre la convergence des différents points de vue complémentaires de façon à transmettre une vision plus complète de la surdité aux parents, aux personnes sourdes, aux chercheurs, aux professeurs, aux intervenants.

Pour faire suite à cet événement, les organisateurs du colloque, Anne-Marie Parisot (UQAM) et Daniel Daigle (Université de Montréal), prévoient maintenant publier un ouvrage scientifique collectif dont les thèmes reprendront ceux abordés au cours du colloque. La parution de l'ouvrage est prévue pour 2005. ■

## Une nouvelle technologie facilite l'accès à l'information aux personnes malentendantes à la Chambre des communes

Par : Marie-Noël PICHELIN, directrice des communications, CRIM

« L'accès au contenu des débats de la Chambre des communes est désormais grandement facilité, notamment pour les personnes sourdes et malentendantes, grâce à la technologie développée par le CRIM et ses partenaires », vient d'annoncer M. Pierre Dumouchel, vice-président, Recherche et Développement du CRIM (*Centre de recherche informatique de Montréal*). « Grâce au prototype que nous venons de finaliser, l'on assiste à une étape déterminante dans l'accès universel à l'information », souligne avec fierté le chercheur.

Cette annonce a été faite alors que vient de se terminer le projet RAP, pour Reconnaissance automatique de la parole, transcription automatique et Accessibilité universelle des débats du Parlement et des témoignages présentés aux comités (<http://www.ccrim.ca/rd/rap>).

Finalisé en seulement neuf mois, le projet RAP répondra à trois types de besoins, tous relatifs à l'accès à l'information. Tout d'abord, les personnes sourdes et malentendantes pourront suivre, sur place, les débats de la Chambre, à partir d'un ordinateur de poche sans fil. De plus, les responsables de la transcription de ces débats bénéficieront d'un outil leur facilitant grandement la tâche. Quant aux documentalistes, ils pourront créer automatiquement une table des matières de tous ces textes, afin de permettre les recherches par thème de discussion. « Cette technologie très prometteuse a beaucoup impressionné les personnes auxquelles nous l'avons présentée, explique M. Dumouchel. À commencer par l'honorable sénateur Jean-Robert Gauthier, lui-même malentendant. Nous envisageons des applications dans plusieurs autres contextes, par exemple les publications provinciales et municipales, les procédures judiciaires ou les émissions diffusées en direct. » M. Dumouchel rappelle d'ailleurs le projet de sous-titrage automatique développé par le Groupe TVA.

### Un accès universel à l'information

Avec la technologie de la reconnaissance avancée de la parole développée par le CRIM, on peut maintenant obtenir un accès universel à l'information. La transcription semi-automatique et l'indexation assistée par ordinateur, obtenues respectivement par la reconnaissance de la parole et le repérage automatique des sujets discutés, réduisent les efforts de manipulation ainsi que les délais de publication des transcriptions. Par ailleurs, la publication en ligne se trouve améliorée grâce à la génération automatique de métadonnées associées à un moteur de recherche parlementaire évolué. Le système peut aussi diffuser simultanément en continu et en temps réel les bandes audio, vidéo et sous-titrées à un dispositif sans fil.

### Les responsables du projet RAP

Piloté par le CRIM et financé en partie par CANARIE, le projet RAP a été développé en partenariat avec le Parlement du Canada (le Sénat et la Chambre des communes), l'Institut de technologie de l'information du Conseil national de recherches Canada (ITI-CNRC), le Groupe TVA et le Regroupement québécois pour le sous-titrage (RQST), en collaboration avec Speech Gadgets et avec l'appui de Inno-Centre et de Yortar.

Centre de recherche et intervenant majeur en technologies de l'information (TI), le CRIM offre des services de pointe en recherche-développement, formation, sécurité, bonnes pratiques, ainsi que tests et certification de logiciels. Reconnu comme un accélérateur technologique bénéficiant d'un personnel hautement qualifié, le CRIM vise à accroître la valeur des entreprises par le transfert d'expertise, de connaissances, de savoir-faire et de technologies. ■

## Claude Drouin

Typographe-infographe  
Représentant en imprimerie



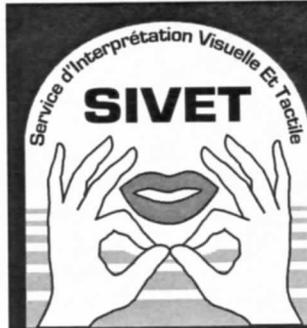
(450) 678-9183\*

\*Par l'entremise du SRB 1 800 855-0511



drouin34@videotron.ca

- Carte d'affaire
- Entête de lettre
- Enveloppe
- Circulaire
- Pamphlet
- Facture
- Formule d'affaire
- Revue
- Poster
- Annonce
- Rapport annuel etc.



5000 rue d'Iberville, Montréal  
(Québec) H2H 2S6

Tél.: ATS : (514) 285-2229

Voix : (514) 285-8877

Fax : (514) 285-1443

ATS : 1-800-853-1212

Courriel : [sivet@cam.org](mailto:sivet@cam.org)

Urgence : (514) 285-8555

(après les heures de bureau)

1948-2004  
**56**  
ans

au  
service des  
personnes  
sourdes

## Centre Notre-Dame de Fatima



2464, boul. Perrot  
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)  
J7V 8P4  
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix  
Télécopieur : (514) 453-7601

Par Steven GRENIER, directeur des ventes et services

### L'île aux Pirates

C'est la fin d'un été magique et le Centre se rappelle les images de couchers de soleil sur le lac Saint-Louis et des cris joyeux de nombreux aventuriers, enfants et adultes, venus passer un séjour de vacances. Ils ont pu profiter de plusieurs activités telles que des camps spécialisés en cirque et magie, en théâtre et mimes, en sciences naturelles, en cinéma et sports. Aussi, un nouveau programme de formation en animation pour les 14-16 ans visant à former la relève a vu le jour cet été. Enfin, trois séjours pour personnes âgées furent offerts en collaboration avec le Manoir Cartierville.

### Séjours répit, saison 2004-2005

Le programme Répit est offert de la mi-septembre à la mi-juin. Ainsi, aux deux semaines, des répits pour enfants, adolescents et quelques-uns pour adultes sourds, avec ou sans handicap associé, sont offerts. Nous offrons également des répits prolongés lors des vacances scolaires (Noël, Nouvel An, relâche scolaire) et lors des congés fériés. Du nouveau cette année, nous offrons des répits d'un jour sous forme de sortie.

Les répits sont là pour vous avant tout. Ils sont l'occasion pour les parents de prendre un petit congé bien mérité et pour les jeunes de vivre un séjour bien organisé et sécuritaire sous la surveillance d'un personnel compétent et dynamique. Nous offrons des services d'accompagnement pour les enfants et adultes multihandicapés, un hébergement de qualité, des repas équilibrés, un service de transport aller-retour gratuit de Montréal et plusieurs activités différentes selon les saisons. Contactez-nous pour obtenir le calendrier annuel et pour vous inscrire au (514) 453-7600 (voix, ATS) ou par courriel à [info@centrendfatima.com](mailto:info@centrendfatima.com).

### 7e édition du Tournoi de golf annuel du Centre Notre-Dame-de-Fatima

Mille fois merci à vous tous qui avez soutenu notre mission en participant à notre tournoi de golf, 7e édition. Cette année encore fut tout à fait réussie. Votre collaboration est toujours grandement appréciée. Nous espérons que vous avez passé une agréable journée. Comme toujours, votre présence et votre participation sont importantes pour assurer la continuité et la tenue de notre tournoi annuel. En espérant vous revoir à notre prochaine édition !

En toute collaboration pour le mieux être des personnes sourdes et malentendantes, merci encore !

### Campagne de financement 2004 du Centre Notre-Dame-de-Fatima

Comme à chaque année, le Centre Notre-Dame-de-Fatima se remet à la tâche et demande à ses collaborateurs de soutenir sa mission qui est d'offrir aux enfants sourds, avec ou sans handicap associé, ainsi qu'à leurs parents, des activités valorisantes de vacances, de répit et de soutien.

Dans le cadre de notre campagne annuelle, nous vous adressons une demande de don. Nous espérons que les lignes qui suivent sauront vous convaincre des nombreux besoins à combler.

En effet, nous organisons un camp de vacances spécialisé et adapté aux besoins de notre clientèle et un service de répit annuel, les fins de semaine. Des centaines d'enfants sourds et malentendants et d'adultes sourds déficients intellectuels bénéficient de ces services. Nous leur offrons un environnement sécuritaire et propice à leur plein épanouissement.

Dans la foulée de sa mission charitable, le Centre propose un mode de tarification qui favorise l'accessibilité de ses programmes à la clientèle. Ce mode porte le nom « d'échelle proportionnelle » et permet au Centre d'évaluer le montant qu'une famille est en mesure de déboursier pour l'inscription aux programmes camp ou répit. Ainsi, nul ne se voit refuser l'accès à l'un de nos programmes spécialisés à la surdité.

Afin de poursuivre nos services, nous faisons appel à votre générosité. Les dons recueillis nous permettront de maintenir d'excellents services, d'accueillir les enfants sourds et adultes sourds déficients intellectuels les moins favorisés et de garantir des installations en bon état.

### Pour envoyer vos dons

Préparez un coupon ou téléphonez-nous au (514) 453-7600. Nous sommes reconnaissants de votre aide. Merci !

Sur un coupon, inscrire votre don :  500 \$  100 \$  50 \$  25 \$ ou autre \_\_\_\_\_ \$; Votre nom; Adresse; Ville; Code postal; Téléphone.

Paiement par chèque ou par carte de crédit; Nom de la carte; Numéro de la carte; Date d'expiration et votre signature pour la carte de crédit; Désirez-vous un reçu pour fins d'impôts :  Oui  Non ? • No d'enregistrement de charité: 119009876 RR0001

Dans une enveloppe, insérez le coupon et votre don à l'ordre de: Centre Notre-Dame-de-Fatima • 464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4.

## Journée spaghetti — Portes ouvertes

Dimanche 14 novembre 2004

N'oubliez pas notre journée spaghetti - portes ouvertes pour la communauté sourde, le dimanche 14 novembre 2004. **Le coût est de 4 \$ par personne** pour le pain, le spaghetti et le dessert. Des animateurs seront sur place pour vous faire visiter les lieux.

Prix de présence et tirages.

Stationnement gratuit.

Billets disponibles  
dès maintenant.

**Au plaisir de vous y  
voir en grand nombre.**

Information:  
(514) 453-7600 (ATS)

[www.centrendfatima.com](http://www.centrendfatima.com) ■



**4** \$



**20** ans  
Bourgade

Mouvement de création de  
ressources pour personnes sourdes



**L'ÉTAPE**

Service d'intégration professionnelle  
pour personnes handicapées

**OPÉRATION  
ANS SÉCUR-IMPACT**

Le stationnement  
réservé, ça se voit!

1001, boul. Maisonneuve Est  
5<sup>e</sup> étage, B.P. 527  
Montréal (Québec)  
H2L 4P9



Téléphone : Voix (514) 526-0887  
ATS (514) 526-6126  
Télécopieur : (514) 527-1028  
Courriel : [letape@videotron.ca](mailto:letape@videotron.ca)  
Site Web : [pages.infinet.net/letape](http://pages.infinet.net/letape)



# Nouvelles du 3<sup>e</sup> Âge-Sourd

Par **Jacinthe AUGER**, coordonnatrice  
Photos : MANOIR CARTIERVILLE



**manoir cartierville**



**CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR**

Centre de jour Roland-Major et Manoir Cartierville  
12235, rue Grenet, Montréal, QC H4J 2N9  
Heures d'ouverture du CJRM :  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30  
Tél. et ATS : (514) 842-5816 • Fax : (514) 842-8210  
Métro Côte-Vertu — Autobus #64 Grenet  
Métro Henri-Bourassa — Autobus #69 Gouin Ouest

## Le nouveau Centre de santé et des services sociaux dont fait partie le Manoir Cartierville

Tel qu'il s'y était engagé, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard, annonçait, en juin dernier, la composition des instances locales pour chacune des régions du Québec. Ainsi, 95 nouveaux centres de santé et de services sociaux (CSSS), résultant de la fusion de plusieurs établissements parmi les CLSC, les CHSLD et parfois les hôpitaux, sont actuellement en plein travail de « construction » de ces nouveaux CSSS.

Ainsi, depuis la mi-juillet, le CSSS (le Centre de santé et de services sociaux) du Nord de l'Île et de Saint-Laurent a été créé suite à la délivrance des lettres patentes fusionnant le CHSLD-CLSC Nord de l'Île, le CHSLD-CLSC Saint-Laurent et le Manoir Cartierville.

Le conseil d'administration a désigné monsieur Léonard Vincent au poste de directeur général intérimaire et ce, jusqu'à l'embauche du ou de la directrice générale. Durant cette période, madame Évelyne Lirette, tout en relevant du directeur général par intérim de la nouvelle instance, continuera à remplir les fonctions et devoirs de la direction générale du Manoir Cartierville.

## Travaux de construction au Manoir Cartierville

Des travaux de construction et de rénovation occasionnent des changements dans les aires de stationnement et de circulation à l'extérieur du Manoir Cartierville. Ces travaux s'exécutent sur deux unités de vie (F-1 et F-2) et ont pour but l'agrandissement de la cuisinette, l'ajout d'un fumoir et de salons, la rénovation de trois chambres, d'une unité sanitaire et du poste de garde. Ainsi, les emplacements de stationnement à l'avant de l'établissement sont périodiquement non disponibles et les déplacements des camions et autre machinerie demandent de la vigilance de la part des piétons.

Nous remercions les résidents, usagers et visiteurs de leur compréhension et collaboration si précieuses pour la durée des travaux qui s'échelonnent jusqu'à la fin de l'année 2004. ■

## Le printemps et l'été 2004 au Centre de jour Roland Major (CJRM)

Les photos, ci-jointes, expriment bien le dynamisme de l'équipe du CJRM soutenue par des étudiantes engagées: Julie Bernatchez et Corinne Tremblay. Merci à elles. ■



Merci à Corinne Tremblay et à Julie Bernatchez (Pit-Pit) pour leur aide tout au long de l'été dans le cadre d'un projet étudiant.



Claude Lemay, Élise Poirier, Marcel Piché et Yvon Lemay à la cabane à sucre avec le CJRM.



Ce fut un travail d'équipe pour nos aînés jardiniers.



Notre nouvelle secrétaire, Maïna Uzman, aime bien les personnes âgées sourdes. On voit des tables de participants au dîner hawaïen organisé par Corinne et Julie pour souligner la fin de leur projet.

Madame Gabrielle Lachance et Poupi... au CJRM.



## Association des Sourds du Centre-du-Québec

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7  
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

Jocelyn Lambert, président  
Arthur Drouin, vice-président  
Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière  
Nancy Paquet, directrice  
Pierre Gosselin, directeur

Roger Turcotte, directeur, Nicole Bourque, directrice  
Denis Berthiaume, directeur  
Carmen Raymond, directrice Drummondville



L'automne est à nos portes et les activités des associations ou organismes ont repris de plus belle...

Contrairement à ceux qui pensent que l'été est synonyme de période tranquille ou de ralenti nous, de l'APVSL, avons été très actifs au cours de l'été. Aucun répit pour le personnel et quelques membres du conseil d'administration.

Notre local a été repeint afin de le rafraîchir. Les employés de la ville de Laval ont aussi réparé le mur de la fenêtre de notre bureau car il était abîmé en raison de la vétusté de la bâtisse.

Nous avons eu une bénévoles qui nous a prêté main-forte au moins une fois par semaine et a effectué de nombreuses tâches de bureau.

Pour la première fois, l'APVSL embauchait un étudiant au cours de l'été. Monsieur Gregory St-Jean nous a été d'une grande utilité afin de faire avancer nos travaux ou projets et de planifier les activités de l'automne. En plus de ces travaux, il était aussi surveillant du café Internet. C'est un jeune homme dont nous avons eu le plaisir de découvrir les multiples talents et aptitudes. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses études au cégep du Vieux-Montréal.



## FAUSSE RUMEUR

Le café Internet n'est pas fermé comme le prétendent plusieurs. Nous avons simplement aboli le poste de technicien par manque de subvention. Nous ne pouvons plus continuer à payer son salaire. Cet automne, les formations seront offertes par des contractants et le café Internet poursuivra ses activités comme il l'a fait tout l'été.



## PROJET D'ALPHABÉTISATION

Autre première, depuis le 8 septembre, des cours d'alphabétisation sont offerts par Pierre Lafrance à huit étudiants sourds. Le tout fut rendu possible grâce à la collaboration du Centre Alpha-Sourd Montréal (CAS) et de Françoise Boucher, coordonnatrice.

Pour s'inscrire, il faut répondre aux critères d'admissibilité du Centre local d'emploi (CLE). Bienvenue à ceux qui veulent parfaire leur apprentissage du français et de l'informatique.



## DÉMISSION D'UNE ADMINISTRATRICE

Dernièrement, nous avons été attristés d'apprendre la démission de Madame Ginette Bujold-Cyr de son poste au conseil d'administration et ce, pour des raisons de santé. Le conseil d'administration et le personnel souhaitent remercier Mme Bujold-Cyr pour son implication depuis deux ans et pour son grand soutien à la rédaction et à la révision des documents dont le procès-verbal de réunions et le bulletin de l'APVSL. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un(e) remplaçant(e). Ceux et celles qui sont intéressés par ce poste doivent nous contacter dans les plus brefs délais.



## Association des Personnes Vivant avec une Surdité de Laval

387, boul. des Prairies, bureau 211, Laval, Qc H7N 2W4

(450) 967-8717

(450) 967-9734

(450) 967-8131

Courriel : apvsl@videotron.ca

Le conseil  
d'administration  
2004-2005

Président : Jean-Luc Leblanc • Vice-président : Denis Henry  
Secrétaire : Isabelle Guimond • Trésorière : Brigitte Sabourin  
Administrateur : Yves Caron

## LE DÉPUTÉ ANDRÉ PAQUET EN VISITE À L'APVSL



Photo : APVSL

De gauche à droite : André Paquet, député de Laval-des-Rapides, Ginette Cyr-Bujold, Brigitte Sabourin, Denis Henry et Yvon Mantha.

Le 6 août dernier, nous avons reçu la visite d'André Paquet, député libéral de Laval-des-Rapides qui était accompagné de son attachée politique, Mme Eliane Dassié. Le but de cette rencontre était de lui faire connaître nos objectifs, notre mission, nos projets en cours ainsi que nos activités et services offerts à la population sourde et malentendante de Laval.

Nous lui avons fait part de nos limites financières, ce qui nous empêche d'optimiser nos services, ce dont il était déjà au courant. Il a indiqué qu'aucune augmentation de financement ne sera accordée et que l'APVSL devra se trouver d'autres sources de financement : entreprises privées, spécialistes que nous faisons vivre (les audioprothésistes, par exemple), les compagnies qui fournissent les aides techniques, etc. Selon lui, il faut absolument se mettre en relation avec des compagnies et des commerçants pour obtenir du financement.

L'un de ses objectifs est que les demandes de financement soient déposées aux trois ans et qu'une surveillance accrue soit exercée. Cela simplifiera le travail des organismes qui n'auront plus à déposer annuellement une demande de financement.

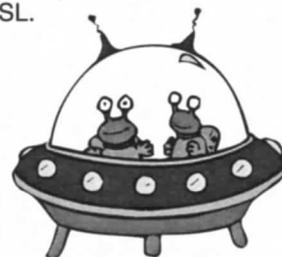
Il a aussi suggéré que les associations qui traitent de problèmes semblables s'associent, ce qui diminuera de beaucoup les frais de gestion, de locaux, de téléphone, etc.

Il nous a semblé que notre député connaissait très bien et était sensible aux besoins des sourds et de l'ensemble des personnes handicapées. Il nous a dit qu'il pouvait aider à faire avancer certains dossiers en s'assurant qu'ils soient déposés au bon endroit. Nous lui avons donc parlé de nos dossiers prioritaires : l'interprétariat, les aides auditives et l'accessibilité universelle. Il nous a assuré de son entière collaboration et il sera présent lors du 5e anniversaire de l'APVSL, le 4 juin 2005.

## PROCHAINES ACTIVITÉS IMPORTANTES POUR NOS MEMBRES

Samedi le 20 novembre 2004 se tiendra, au Cégep Montmorency, la formation des administrateurs. Cette formation coûte 10 dollars et inclut les ateliers, les collations, le dîner et le cocktail. Tous sont les bienvenus, mais il faut réserver sa place en communiquant avec l'APVSL.

Le dimanche 21 novembre, il y aura visite du Centre des sciences de l'espace du Cosmodome, un musée interactif qui fait découvrir les multiples facettes des voyages dans l'espace grâce à des démonstrations spatiales et scientifiques, des manipulations et des observations. Il y aura interprétation orale et gestuelle sur place. ■



## Service d'aide à l'emploi



AIM CROIT peut vous aider à décrocher votre emploi



Par Philippe LANOIE,  
conseiller en emploi  
chez AIM CROIT

Le mandat d'AIM CROIT est d'accompagner, par une approche individuelle, la clientèle handicapée physique et/ou sensorielle dans sa démarche de recherche d'emploi dans la région du Grand Montréal.

L'équipe d'AIM CROIT est très soucieuse des intérêts professionnels et des besoins de ses clients chercheurs d'emploi. Le rôle du conseiller est de soutenir son client en l'outillant afin que la personne devienne de plus en plus autonome dans sa démarche, en tenant compte des principaux obstacles liés à son intégration au marché du travail.

Notre aide se manifeste à plusieurs niveaux du processus d'emploi. En effet, il ne faut pas penser que nous ne sommes qu'un simple centre de placement. Nos tâches sont nombreuses et variées. Nous offrons des services d'orientation afin d'aider les clients à identifier leur choix de carrière, nous visitons les entreprises afin de dénicher des offres d'emploi actuelles, sensibilisons les employeurs aux compétences des personnes handicapées, discutons d'éventuelles adaptations de poste. De plus, nous cherchons les possibilités de subventions et, au besoin, nous informons nos clients à ce sujet en assurant un suivi en emploi.

Avant tout, un conseiller en emploi doit avoir une bonne attitude envers le client et connaître l'approche adéquate avec les personnes ayant des limitations physiques et sensorielles. Les conseillers doivent posséder de l'empathie, une facilité à communiquer et un bon esprit d'équipe. Au service d'aide à l'emploi AIM CROIT, nous misons sur les forces de chacun des conseillers et cela permet d'optimiser l'efficacité du travail d'équipe et de personnaliser nos interventions dans le cadre du plan d'action établi lors de la rencontre avec le client. Tout le processus s'effectue dans la plus grande confidentialité.

Enfin, il arrive qu'un conseiller doive investir beaucoup de temps et d'efforts afin de préparer un client à décrocher un travail convenable. Il est essentiel de garder notre client actif et de l'encourager à persévérer dans les moments plus difficiles, tout en tenant compte des exigences du marché du travail. Une référence à un programme de formation peut être parfois souhaitable pour améliorer ses chances d'être embauché. La persévérance et l'implication qu'un chercheur d'emploi investira dans sa recherche d'emploi représenteront, sans aucun doute, la clé de sa réussite.

N'hésitez pas à nous contacter afin de rencontrer un conseiller ou une conseillère chez AIM CROIT, car nous croyons en votre potentiel et souhaitons vous accompagner afin que vous décrochiez un emploi correspondant à vos intérêts et aptitudes.

Tél.: (514) 744-2944 • ATS : (514) 744-2613

Site Internet : [www.aimcroitqc.org](http://www.aimcroitqc.org) ■

## Maison des femmes sourdes de Montréal



Par : Suzanne LAFOREST, intervenante

La saison de la rentrée est arrivée ! C'est aussi le début des activités à la MFSM.

### Ateliers du mercredi

Avez-vous repris votre énergie durant l'été ? Si oui, venez participer aux ateliers du mercredi qui sont déjà commencés. Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez venir à la MFSM pour obtenir de l'information sur ces ateliers.

### Activités estivales

Pendant l'été, quatre activités ont eu lieu : visite au jardin botanique, quilles, visionnement d'un film « Sourds » et promenade au Vieux-Montréal. Les participantes ont apprécié ces activités. Nous vous invitons donc aux activités de l'été prochain ! ■

## Aide en français écrit pour la communauté sourde : gratuit - individualisé - en LSQ

Par Marie-Josée LACOSTE, agente de recherche, Groupe de recherche sur la LSQ/UQAM

Depuis le début du mois de septembre, le Centre d'aide en français pour personnes sourdes a rouvert ses portes pour vous accueillir. La monitrice sourde vous attend pour vous offrir de l'aide dans votre démarche d'amélioration de votre français écrit. Sur place, vous pourrez :

- faire divers exercices sur papier ou ordinateur;
- visionner des vidéos explicatives en LSQ;
- découvrir les logiciels LSQ d'apprentissage du français;
- obtenir de l'aide pour vos devoirs ou pour comprendre votre correspondance d'affaires, etc.

Le CAFS est situé à l'Université du Québec à Montréal, pavillon De Sève, 320 Sainte-Catherine Est, local DS-4565. Vous n'avez pas besoin de prendre un rendez-vous !

Choisissez parmi les deux façons pour connaître les heures d'ouverture :

- consultez le site du Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd <http://www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm>;
- contactez Rachel Berthiaume à [berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca](mailto:berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca) ou au (514) 987-6911 (voix et ATS).

Le CAFS est ouvert à tous !

*Soyez les bienvenus.*

Centre d'aide  
en français écrit



SERVICE OFFERT AUX SOURDS

EN LSQ

[www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm](http://www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm)

À l'UQAM, Pavillon De-Sève  
320 Ste-Catherine Est, DS-4564

GRATUIT!

[berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca](mailto:berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca)  
(514) 987-6911 (voix & ATS)



## Nouvelles du CLSM

par Guy FREDETTE, secrétaire

### L'été est passé rapidement et nous voici déjà à l'automne.

Le CLSM est calme en été, bien que le local soit ouvert aux membres tous les mardis.

### Horaire d'ouverture

**Lundi:** FERMÉ • **Mardi:** 9 h à 24 h • **Mercredi à vendredi:** 15 h 30 à 24 h • **Samedi et dimanche:** sur réservation des activités (à annoncer).

### Fausse rumeur

D'ailleurs, une rumeur circule à l'effet que le CLSM déménagerait ou fermerait ses portes. N'y croyez pas. Le CLSM poursuivra ses activités sociales, sportives et de loisir au même endroit.

### Reprise des activités

Les divers comités ont déjà repris leurs activités. C'est le cas des dards, des jeux de poches, des petites quilles et du hockey cosom.

En mars 2005, aura lieu le 10e tournoi de sacs de sable (base-ball).



### Assemblée générale d'informations

La prochaine assemblée générale d'informations aura lieu le lundi 18 octobre à 19 heures.

### Besoin de bénévoles

Le CLSM a besoin de bénévoles pour organiser les activités d'Halloween, le Bye Bye, la soirée Western, etc.

Si vous êtes intéressé à contribuer aux activités sociales des sourds de Montréal, donnez votre nom à un membre du conseil d'administration du CLSM.

### Café Internet

Cette année, le CLSM innovera en offrant l'accès Internet à ses membres. Un comité a été mis sur pied à cet effet. Il est composé de Claude Drouin, Arthur Leblanc et Yvon Mantha.

**Le CLSM est à la recherche d'un animateur en vue des ateliers de formation. Faites-vous connaître !**

### Réservation de salle

Déjà plusieurs dates sont réservées en vue d'activités spéciales telles que des fêtes. Ces locations permettent de rentabiliser les locaux.

**N'oubliez pas de réserver rapidement votre date.**

## Reine des mères

Par Estelle GRAVELLE, membre du C.A. de l'Âge d'or du CLSM

Le 11 mai dernier, une belle fête était organisée par le Club de l'âge d'or au CLSM, soit le couronnement de la reine des mères.

Cette soirée a été un beau succès et s'est déroulée dans la simplicité et la bonne humeur.

C'est madame Carmen Grisé qui fut couronnée reine pour l'année 2004.

Il faut souligner que l'organisateur et animateur, André Maltais, a fait du très beau travail pour mettre de la gaieté et apporter de la joie aux personnes présentes. ■



La nouvelle reine couronnée pour l'année 2004, Carmen Grisé, en compagnie de l'animateur André Maltais.



Les duchesses qui ont participé au couronnement en compagnie de l'animateur.

Photos : Guy FREDETTE



# Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire

## Épluchette de blé d'Inde

Le 16 août dernier, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) organisait sa traditionnelle épluchette de blé d'Inde au Centre Notre-Dame-de-Fatima.

Le temps était ensoleillé et 275 participants sont venus en profiter.

Cette année, l'emplacement de l'épluchette était nouveau soit près de la piscine sous un gazebo, ce que les participants ont apprécié, principalement lorsqu'ils voulaient se protéger du soleil.

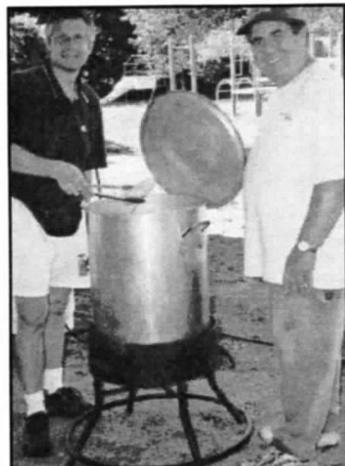
Les enfants se sont aussi bien amusés et en ont profité pour se baigner.

Compte tenu de l'été que nous avons eu, les épis étaient plus gros qu'à l'habitude et tout aussi goûteux. ■



Serge Côté, Jacques Hart, Roland Aubry se sont chargés de la corvée d'éplucher les épis.

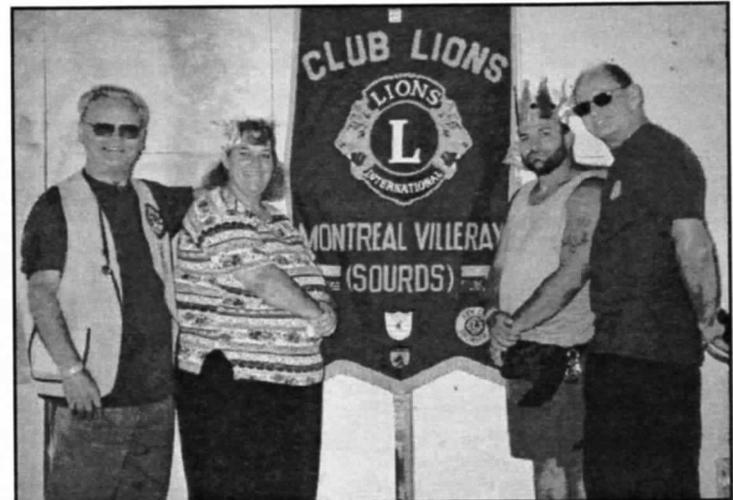
Photos : Guy FREDETTE



Serge Côté et Guy Fredette ont fait cuire les épis. Lorsque les épis sont prêts, ils sont déposés sur un grand cabaret, puis distribués aux participants.



Suzanne Hubert, Carmen Thériault, Maurice Barbeau étaient heureux de distribuer les épis aux participants.



Le roi et la reine, en compagnie de Roland Bolduc, président et Fernand Hébert, organisateur.



Les gagnants des tirages sont heureux de leur prix.



## CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Visite au Manoir Cartierville - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat  
Journée spaghetti - Épluchette de blé d'Inde - Cochon braisé, etc.

**LION Roland BOLDUC**, président 2004-2005

\* (514) 453-1266

(514) 453-8766

Courriel : rolandbolduc@videotron.ca



8146, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2P 2H5

\* Si nécessaire par le SRB  
1 800 855 0511

**Vous pouvez  
devenir membre  
du Club Lions.**



## La surdit  n'emp che pas de rouler

Le 3 juillet 2004 avait lieu la journ e familiale de v lo de la grande famille des Sourds. Cette randonn e a d but  dans le vieux port de Qu bec. Le temps  tait nuageux avec quelques passages ensoleill s.

La randonn e s'est d roul e dans une ambiance de plaisir. Les 190 cyclistes provenaient des quatre coins de la province dont 60 de Montr al. Deux entendants ont aussi particip    l' v nement. En tout, c'est 46 kilom tres que les valeureux participants ont parcouru, avec une escale aux chutes Montmorency.

Aucun incident f cheux n'est venu assombrir l'activit . Quatre repr sentants de V lo-S cur  taient en piste afin de veiller   la s curit  de tous. Leur participation faisait suite   une entente avec la ville de Qu bec.

  l'arriv e, parents, amis, visiteurs et enfants attendaient les cyclistes heureux.

Apr s la randonn e, tous se sont r unis dans une salle bond e des 190 participants et des 60 visiteurs venus se joindre   eux.

Ce record de participation a fait la joie des organisateurs qui ont travaill  sans rel che afin de faire un succ s de cet  v nement. Le comit  organisateur est compos  du pr sident, Alain Bourgeois, du vice-pr sident, Pierre Guay, du secr taire, Paul Arcand, du tr sorier, Arnold Turbide et des directeurs Beno t Mercier, Jean Lajoie, Fran ois Carreau et Louise Fontaine.

La journ e n'aurait pu  tre un franc succ s sans l'apport des b n voles   qui nous disons merci : Lise Lajeunesse, Fabienne Voyer, Jaques Voyer, Gemman Tremblay et Colette Bergeron-Turbide.

Merci aussi aux commanditaires qui ont g n reusement offert les prix de pr sence.

Merci enfin aux participants de la troisi me  dition du V lo familial   Qu bec.

*On vous attend en 2005 !*



Le comit  organisateur, de gauche   droite : Pierre Guay, Beno t Mercier, Alain Bourgeois, pr sident, Arnold Turbide, Paul Arcand, Jean Lajoie et Fran ois Carreau.



## Liste des gagnants des prix de pr sence

V lo pour homme  
Pierre Castonguay

V lo pour femme  
Lauriana Demers

V lo pour homme  
Nathalie L vesque

V lo pour femme  
Diane Pitre

Table et 4 chaises  
Jean-Paul Lemieux

T l viseur 32 pouces  
Andr e-Anne Joyal

Balancoire  
Jean-Simon Leclair

Barbecue  
Tommy Petit

Ensemble de quatre valises  
Nicole Sarrazin

Ensemble de trois valises  
Charles P pin

Lanterne  
Yves Gagn 

Tente d me pour 4 personnes  
Marc Courcelles

Lanterne t l  avec radio  
Paul Bouchard

Barbecue  
L o-Marie Girard

Micro-ondes  
Paul-Emile Breton

Ventilateur  
Martin Lachance

Couverture  
Luc Charron

Friteuse  
Pierre Guay

Porte-sac  
Steve Leblanc

Four   r ties  
Georges Boucher

Grille-pain / four  
George Krog

Casque de v lo  
Steve Lajeunesse

Sac de couchage  
Elise B nard

Bois d' l phant  
Claire-Lyne Poirier

Barbecue portatif  
Chantal B lisle

Accessoires pour barbecue  
Bernard Belly

Couvre barbecue  
Andr  Letarte



Nous remarquons sur la photo, les 190 cyclistes, lors d'une escale aux Chutes Montmorency.



Association Sourds, Malentendants Centre du Qu bec inc.

140, rue des Forges, Drummondville, Qc J2B 8B2  
T l phone : (819) 471-4889 voix, ATS, t l copieur  
Courriel : asmcq@msn.com

C. A. 2004 Pr sidente : Claudette Vall e  
Vice-Pr sident : Germain Ra che  
Tr sorier : Carole Desainde  
Administrateur : Yves Bolduc

Administrateur : Martin Leblanc  
Administratrice : Marie-Jos e Dupont  
Secr taire : Isabelle Ra che  
Secr taire adm. : France Leblanc

## Une 2<sup>e</sup> position pour une québécoise au 5<sup>e</sup> Championnat mondial de golf des Sourds



Par Alain TURPIN, collaboration spéciale

Du 26 au 30 juillet, a lieu le championnat mondial de golf à Stockholm en Suède. Quatre-vingt-dix-neuf participants, en provenance de treize pays, se disputaient les honneurs de cette compétition d'élite dans les catégories masculine, féminine et senior.

Parmi les huit membres de l'équipe canadienne, trois provenaient du Québec soit:

- **Claudie Lepage**, 19 ans de Rimouski (catégorie féminine)
- **Réjean Nadeau**, 58 ans du Mont-Saint-Hilaire (catégorie senior)
- **Alain Turpin**, 34 ans de Montréal (catégorie masculine)

Réjean, qui en était à sa première participation, a connu toutes sortes de difficultés tout au long du tournoi, mais a la fierté de dire qu'il a réussi un oiselet au premier trou de la compétition de niveau international, ce qui l'a placé en première position du classement. Il n'a toutefois pas remporté le championnat. Il se promet de rebondir lors du prochain championnat mondial en 2006 qui aura lieu à Edmonton.

À sa deuxième participation internationale, Alain a, lui aussi, connu des difficultés, mais s'est hissé en force à la fin du tournoi. Après deux rondes, il était en 48<sup>e</sup> position et a terminé en 30<sup>e</sup> position après quatre rondes.

La révélation de l'équipe canadienne, et sûrement du tournoi, est sans contredit Claudie Lepage qui en a mis plein la vue aux golfeurs et aux spectateurs en étant toujours dans le peloton des meneuses. Elle a joué les deux premières rondes avec la championne mondiale de 2002, l'américaine Patsy Sue Eloya. Claudie a obtenu le meilleur pointage à chacune de ces deux journées. Les deux dernières rondes, elle a joué avec la nouvelle championne de 2004, Linda Davies, 30 ans, de l'Australie. Claudie a terminé le championnat en 2<sup>e</sup> position. Avec cette belle performance, elle a acquis beaucoup de maturité et sera assurément l'une des favorites lors du prochain championnat mondial.

### Les prochains championnats auront lieu :

- à Ottawa en août 2005 (championnat canadien)
- à Edmonton en juillet 2006 (championnat mondial)
- à Mont-Tremblant en août 2007 (championnat canadien)
- à Perth en Australie en octobre 2008 (championnat mondial) ■



Claudie Lepage se pose fièrement avec sa médaille d'argent.



On voit l'équipe du Canada au championnat de golf.

## Jeux Olympiques d'Athènes 2004



### Des athlètes sourds à Athènes

Par Ghysline FISET, présidente de l'ASSQ



On peut se demander comment définir un athlète sourd. À l'ASSQ, nous le définissons comme ayant une perte auditive d'au moins 55 dB dans la meilleure oreille.

À Athènes, quelques athlètes avaient des pertes de différents degrés allant de légère à sévère. Parce que certains athlètes répondant au critère de surdité ne s'identifient pas toujours comme Sourd, il nous est difficile de connaître avec exactitude le nombre d'athlètes sourds ayant participé aux compétitions d'Athènes.

Cependant, nous avons été en mesure d'en identifier cinq qui répondaient aux trois critères suivants :

1. s'identifiant comme Sourd ou comme malentendant
2. portant une prothèse auditive
3. ayant participé aux Jeux sourdolympiques

Les voici donc, ainsi que les renseignements les plus récents sur leurs accomplissements :

**Terence PARKIN de l'Afrique du Sud** a participé au 100 m. brasse où il a obtenu la 24<sup>e</sup> place, avec un temps de 1 min. 3,5 sec. Au 200 m. brasse, il s'est classé en 12<sup>e</sup> place et a pu participer à la demi-finale où il a réussi un temps de 2 min. 13,58 secondes. Au quatre fois relais 100 m, quatre nages individuel, son équipe est arrivée 13<sup>e</sup> avec un chrono de 3 min. 43,94 secondes.

**Frank BARTOLILLO de l'Australie** a participé à l'escrime, catégorie fleuret et a été éliminé à la 32<sup>e</sup> ronde.

**Tony ALLY de la Grande-Bretagne** a plongé du tremplin 3 m. en équipe et s'est classé 5<sup>e</sup> alors qu'au plongeon individuel, il a terminé en 15<sup>e</sup> place en demi-finale.

**Hugo PASSOS du Portugal** a participé à la lutte gréco-romaine, catégorie 60 kg. Au moment de mettre sous presse, nous n'avions pas encore son résultat au classement.

**Jueri JAANSON de l'Estonie** a participé à la compétition d'aviron à titre de rameur de couple. Son équipe a remporté la médaille d'argent. ■

### 20<sup>es</sup> Jeux Sourdolympique d'été du 2 au 17 janvier 2005



Visitez le site web des 20<sup>es</sup> Jeux Sourdolympique d'été de Melbourne, Australie. Ce site sera mise à jour quotidiennement, revenez nous voir souvent pour suivre les résultats de l'Équipe Canadienne !

[www.assc-cdsa.com](http://www.assc-cdsa.com)

# Le 6<sup>e</sup> Championnat canadien de dix quilles des Sourds



Par Robert BACKS, collaboration spéciale

Ce printemps, huit joueurs - G. Gravel, S. Goyer, G. Labrecque, P. Mélançon, B. Veira, D. Harrison, N. Léveillé - , deux joueuses - Rita Labrecque et Galina Triska - et deux entraîneurs - Jacques Gravel et Robert Backs - se sont dirigés vers Vancouver pour participer au tournoi de grosses quilles qui a eu lieu du 6 au 12 juin.

Lundi ont eu lieu six parties individuelles. Le mardi, ce fut six parties en double. Le mercredi, six parties en triple. Le jeudi, six parties par équipe de cinq joueurs. Le vendredi, les 16 meilleurs quilleurs se sont disputé huit parties dont une chez les femmes pour la catégorie « maître ». Il en fut de même le samedi. Les participants étaient donc épuisés après avoir disputé 40 parties en six jours. Leurs épaules et jambes étaient endolories. Jacques Gravel, qui est sauveteur, s'est occupé de soigner tous les joueurs canadiens. Les deux entraîneurs ont soutenu activement les participants et ont aussi prêté main-forte à d'autres délégations.

L'expérience fut toutefois enrichissante et la délégation est revenue au Québec avec 24 médailles et deux gravures.

L'Association des quilles des Sourds du Canada a choisi les huit meilleurs joueurs du tournoi dont cinq Québécois - S. Goyer, G. Gravel, G. Labrecque, N. Léveillé, B. Veira - et une Québécoise, R. Labrecque, qui représenteront le Canada lors des 20e Jeux sourdolympiques qui auront lieu à Melbourne en Australie du 5 au 16 janvier 2005.

Nous leur souhaitons bonne chance et bon courage.

Le comité de l'AQSQ a proposé Montréal comme ville hôte du 7e Championnat canadien de dix quilles des Sourds qui aura lieu en octobre 2005. Nous avons besoin de votre appui. ■

## Statistiques

### Femmes • Championnat Final

	Parties	Moyenne
1-Zimmer Gail (BC) .....	40	170.2
2-Devos Christel (BC) .....	40	163.2
3-Chin Lily (ON) .....	40	158.5
4-Labrecque Rita (QC) .....	40	156.6
5-Triska Galina (QC) .....	40	155.2
6-Mc Marion (BC) .....	40	155.1
7-Milton Lynda (BC) .....	40	153.1
8-Hirst Marilyn (BC) .....	40	143.9
9-Custeau Cecile (BC) .....	24	146.0
10-Belleau Catherine (BC) .....	24	142.2
11-Pody Margaret (AB) .....	24	137.1
12-Schuh Elaine (AB) .....	24	134.2
13-Kostyshyn Aria (AB) .....	24	132.9
14-Pingitore Diana (BC) .....	24	127.7

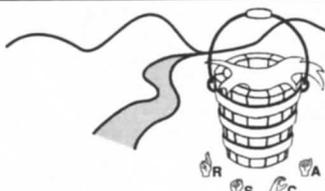
### Hommes • Championnat Final

	Parties	Moyenne
1-Halas Paul (MB) .....	40	189.7
2-Goyer Sylvain (QC) .....	40	189.2
3-Mélançon Philippe (QC) .....	40	188.6
4-Halas George (ON) .....	40	186.6
5-Harrison Denis (QC) .....	40	182.5
6-Moniz Jesse (BC) .....	40	180.9
7-Gravel Gilles (QC) .....	40	180.8
8-Labrecque Gérard (QC) .....	40	180.5
9-Dale Roddy (YT) .....	40	179.8
10-Léveillé Normand (QC) .....	40	173.5
11-Veira Berton (QC) .....	40	171.7
12-Pooni Gurinder (BC) .....	40	167.8
13-Tillett David (AB) .....	40	167.5
14-Kalk William (BC) .....	40	163.5
15-Kay Donald (BC) .....	40	148.2
16-Cook Gregory (BC) .....	40	146.6
17-Brindza Brian (AB) .....	24	180.5
18-Duncan Mark (AB) .....	24	151.5
19-Murdoch Dan (BC) .....	24	141.8
20-Murison David (AB) .....	24	136.5
21-Sargent David (BC) .....	24	158.5



L'équipe de quilles du Québec est fière de sa récolte de médailles.

Photos : Denis HARRISON



Le bureau est ouvert à l'année  
Le mardi et le vendredi de  
9 h 00 à 16 h 00

**Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches inc.**

12480, 1re Avenue Est, Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1  
Tél.: (418) 227-8950 voix / ATS • Télécopieur : (418) 227-0942  
Courriel : rscsa@globetrotter.net



**Regroupement des Sourds  
de la Capitale inc.**

1985, avenue du Sanctuaire  
Beauport (Québec) G1E 4E2

À votre service depuis 1983



(418) 667-6275



(418) 667-7169



## Naissances, mariages et décès

### Naissance et baptême



**Jocelyn** est né le 9 février 2004. Troisième enfant de Brigitte Lelièvre-Blais et de Sylvain Rochon, il a été baptisé le 22 août 2004.

*Félicitations aux heureux parents.*

### Mariages



#### Mariage de Julie Laroche et de John Klaver

Julie Laroche et John Clarence Klaver se sont unis officiellement, le samedi 3 juillet 2004, à Chambly. Cent quarante membres de la famille et amis étaient présents afin de partager avec eux cette journée de bonheur et ce moment inoubliable.

Christiane Sainte-Marie et Serge Laroche, parents de Julie, étaient heureux d'accueillir John, originaire d'Hamilton en Ontario, comme gendre.

À Dummondville, le 10 juillet 2004, **Sandy Lemaire** (entendante) et **Patrice Petit** se sont unis devant le prêtre Paul Leboeuf.

*Félicitations aux nouveaux mariés*

### Remerciements de Robert Longtin, csv

Merci à la revue Voir Dire pour avoir publié quelques photos afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de vie religieuse de trois Clercs Saint-Viateur, le père Paul-Émile Brunet et les frères Léon Ménard et Robert Longtin.

Mario Desaulniers, qui est artiste mouleur au Cirque du Soleil, peut mouler des mains ou des têtes et bien d'autres choses encore. Si vous souhaitez le joindre pour mouler une reproduction de votre choix, voici son courriel: sciencefx@videotron.ca

Merci beaucoup et salutations à tous les anciens. ■

### Décès

À Montréal, le 30 juin 2004, est décédé **monsieur Joseph Compan** à l'âge de 73 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Diane Hart.

Au Manoir Cartierville, le 6 juillet dernier, est décédée **Dame Léontine Daigneault-Sauvé** à l'âge de 78 ans.

À l'hôpital de Sherbrooke, le 8 juillet, est décédée **Dame Madeleine Auclair** à l'âge de 57 ans. Elle laisse dans le deuil ses trois soeurs sourdes: Henriette, Jacqueline et Diane.

À l'hôpital du Sacré-Coeur, le 17 juillet, est décédée **Soeur Justine Tessier** (Soeur Bernadette Gabrielle, Soeur de la Providence) à l'âge de 87 ans. Elle a longtemps enseigné aux filles sourdes et animé le chœur des sourds au Manoir Cartierville.

À Longueuil, le 16 juillet, est décédée **Dame Anita Ouellet** à l'âge de 78 ans. Elle laisse dans le deuil ses soeurs et frères sourds: Laurette, Réjeanne, Huguette, Aurèle et Benoît.

Au Manoir Cartierville, le 3 août, est décédé **Monsieur Gérald Boulay** à l'âge de 89 ans.

*Nos sincères condoléances.*



### 50 ans d'amour !

*Paul et Thérèse  
Lelièvre*

Félicitations de la part de vos six enfants, neuf petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants ainsi que leur conjoint, vos membres de famille et amis.

## PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue  
Richard Lamoureux — Claudette Hogue  
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2  
Montréal (Québec) H2J 2X1  
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal  
DEPUIS 37 ANS À VOTRE SERVICE

# VOIR DIRE

Revue bimestrielle  
publiée en collaboration avec  
les associations de Sourds  
de la province de Québec

*Au service de la  
population sourde  
depuis 1983*

VOIR DIRE existe depuis 22 ans. C'est la preuve d'une belle histoire d'amour entre les lecteurs et lectrices en plus des annonceurs qui tous ensemble permettent la continuité d'une revue dans la communauté sourde.

VOIR DIRE demeure un organisme autonome qui est au service de la communauté sourde du Québec et d'ailleurs en leur offrant:

- des nouvelles du monde des Sourds (générales, politiques, sociales, sportives, etc.) et ce, tant au niveau local, régional que national
- un moyen de faire la promotion de leurs activités sociales grâce à l'insertion de publicités et autres documents informatifs.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles et photos que nous publierons avec joie dans les pages de la revue.

*S'abonner à*

**VOIR  
DIRE**

*C'est soutenir  
un lien entre le  
monde des Sourds.*

**ABONNEMENT**

Oui, veuillez m'abonner à « VOIR DIRE » pour un an (six numéros).

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 25 \$ fait à l'ordre de « VOIR DIRE ».

Je préfère que vous me facturiez :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ App.: \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Prov.: \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Envoyez le tout à :

**VOIR DIRE**  
C.P. 37, succursale Youville  
Montréal (Québec) H2P 2V2

ATS\* et télécopieur : (514) 728-7668  
\*par l'entremise du Service de relais Bell  
Courriel : yvon.mantha@sympatico.ca

1 - La page couverture • 2 - Des nouvelles du sport • 3 - Chasse et pêche  
4 - Naissances, mariages et décès • 5 - Des nouvelles de l'Âge d'or  
6 - Des nouvelles du théâtre.